



COMMUNAUTÉ DE LA  
RIVIERA FRANÇAISE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Communauté de la Riviera française  
16 rue Villarey - 06500 MENTON  
+33 (0)4 92 41 80 30 - [riviera-francaise.fr](http://riviera-francaise.fr)



Du 5/09 au 27/09

Espace Jean Favre - Salle Corail  
17 Place Neuve  
La Turbie

# Il était une voie le voyage des Romains en Riviera

**ENTRÉE GRATUITE**  
Toutes les infos sur :  
[riviera-francaise.fr](http://riviera-francaise.fr)



Rapport d'activités 2020 - Octobre 2021. Communauté d'Agglomération de la Riviera française - 16 rue Villarey, 06500 Menton. Directeur de la publication : François LEFEBVRE - Rédaction : Service de la Communication, Comback Photographie : Riviera française, Ville de Menton, Vincent Jacques, Michael Alesi, Peter Seyfferth, Erik Kegel, Jean-Pierre Rey, Sébastien Sant, DR sauf mention contraire - Conception & Maquette : Comback - Impression : CEF SNED 2, rue de l'Hôtel des Postes, 06000 Nice.

[www.riviera-francaise.fr](http://www.riviera-francaise.fr)

# Sommaire



4

**TERRITOIRE  
ET ORGANISATION**

6

**ÉVÈNEMENTS  
MARQUANTS**

1

## LES COMPÉTENCES



11

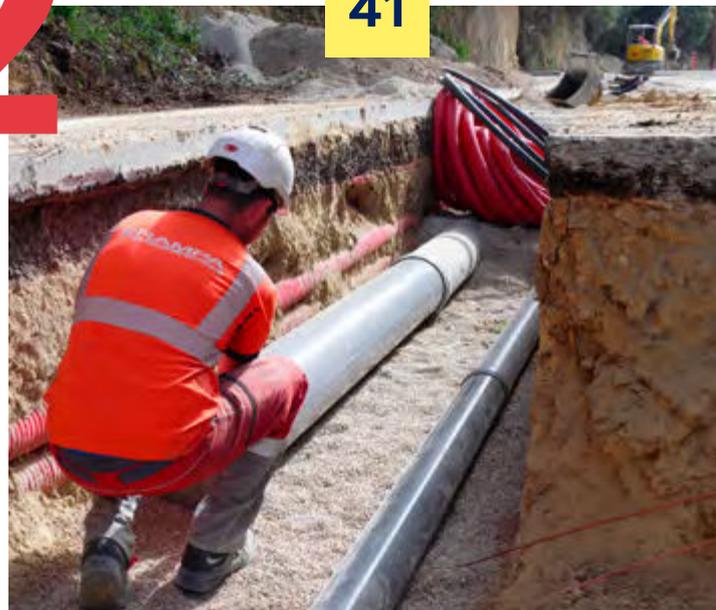
- 12 Développement économique
- 14 Tourisme
- 16 Valorisation du patrimoine
- 18 Transport & mobilité douce
- 20 Tri & recyclage des déchets
- 22 Eau & assainissement
- 24 Prévention des inondations
- 28 Les grands projets
- 30 Solidarité territoriale
- 32 Maison de Justice & du Droit
- 33 Maison de la formation
- 34 Habitat & logement
- 35 Plan climat & développement durable
- 37 Site Natura 2000
- 40 Agriculture

## LES SERVICES RESSOURCES

- Budget 42
- Ressources humaines 43
- Commande publique 44
- Système d'information géographique 45
- Système d'information & numérique 46
- Communication 48
- Élus & commissions 50

2

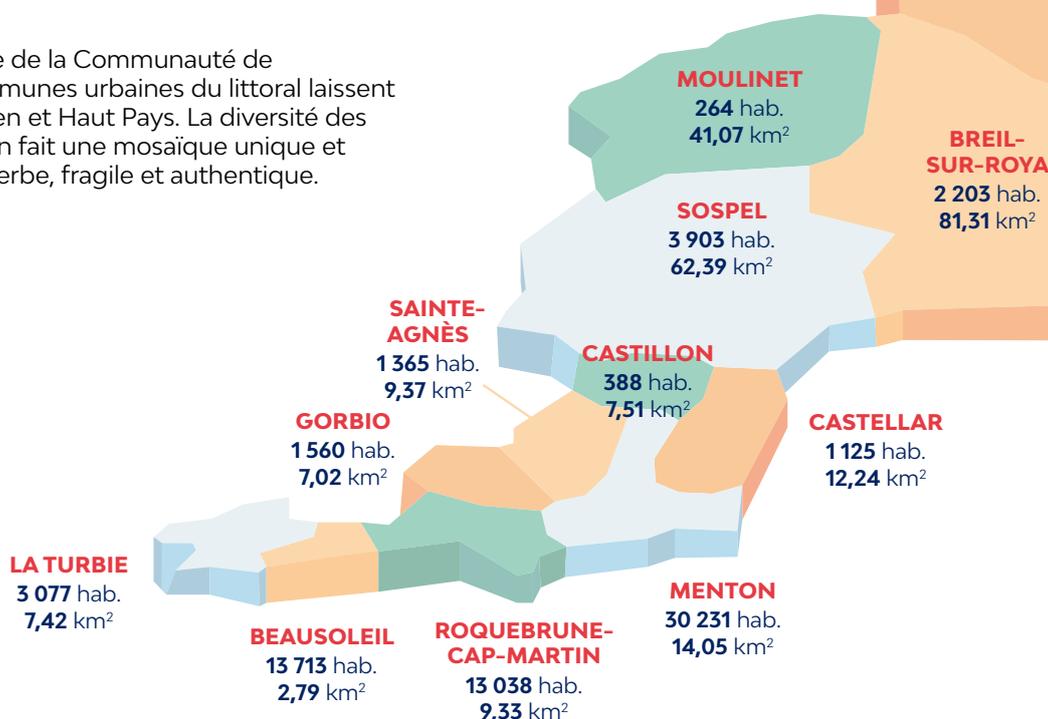
41



# TERRITOIRE & ORGANISATION

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, **la Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel**, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévéra.

Depuis Menton, ville-centre de la Communauté de la Riviera française, les communes urbaines du littoral laissent place aux villages des Moyen et Haut Pays. La diversité des paysages qui la compose en fait une mosaïque unique et précieuse. Un territoire superbe, fragile et authentique.



## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

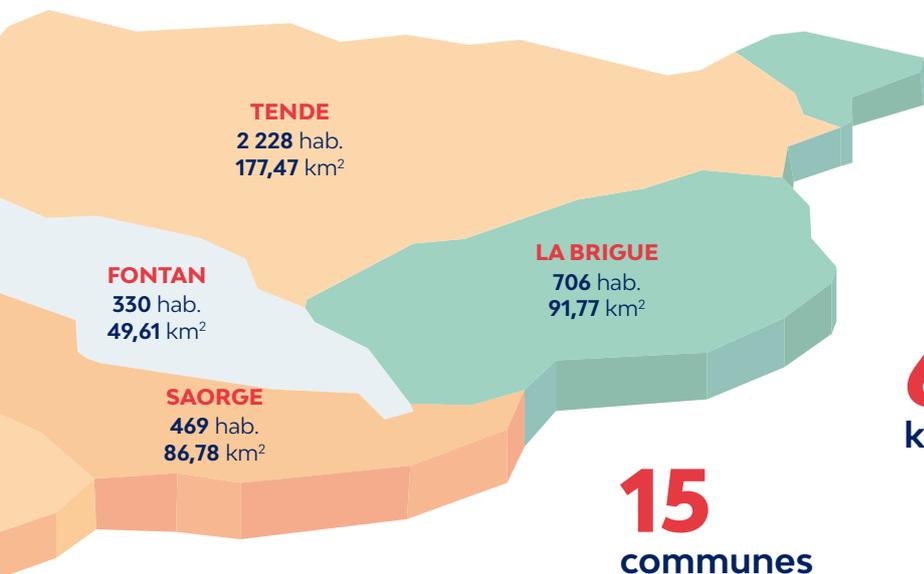
- Développement **économique**
- Aménagement de l'**espace communautaire** dont l'organisation de la mobilité, des transports collectifs et scolaires
- **Politique de la ville** dans la communauté
- Équilibre social de l'**habitat** sur le **territoire communautaire**
- Gestion des **milieux aquatiques** et **prévention des inondations**
- Collecte et **traitement des déchets** ménagers et assimilés
- Gestion des **aires d'accueil** des gens du voyage
- Gestion de l'**eau potable**
- Traitement des **eaux usées** et **assainissement**
- Gestion des **eaux pluviales urbaines**

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de **voies d'intérêt communautaire**, et création ou aménagement et gestion de **parcs de stationnement** d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'**environnement et du cadre de vie** : lutte contre la pollution de l'air et lutte contre les nuisances sonores
- **Fourrière automobile** sans préjudice du pouvoir de police des communes membres
- Gestion du service de la **fourrière des animaux**
- Construction, aménagement, entretien, gestion d'**équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Versement de la contribution obligatoire** versée au SDIS en lieu et place des communes membres
- **L'attribution de marchés publics** au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande



**LA BRIGUE**  
706 hab.  
91,77 km<sup>2</sup>

**660,13**  
km<sup>2</sup>

**15**  
communes

**74 600**  
habitants



Sources : Insee, Recensement de la population au 01/01/2021



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après le report du 2<sup>nd</sup> tour des élections municipales, le Conseil Communautaire réuni en séance pour la 1<sup>ère</sup> fois le 15 juillet réélit comme Président de la Communauté de la Riviera française **Jean-Claude Guibal, Maire de Menton, à la majorité absolue.**

À ses côtés, 14 Vice-Présidents et 33 Conseillers Communautaires issus des communes membres siègent au sein du conseil.

## CHIFFRES CLÉS

**7**  
conseils  
communautaires

**244**  
délibérations  
votées

**393**  
décisions  
communautaires

**7**  
bureaux  
communautaires

**27**  
commissions  
thématiques



# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JANVIER

## LE PROJET DU PEM DE MENTON DEVOILÉ

Lundi 20 janvier, SNCF Gares & Connexions présente les grandes lignes du Pôle d'Échanges Multimodal de Menton, lors d'une réunion publique. Le projet, dont l'objectif est de favoriser l'intermodalité et d'intégrer des modes de transport doux, comprend à la fois la rénovation du bâtiment voyageurs, l'aménagement du parvis, la mise en accessibilité, la création d'un parking enterré, ainsi que la mise en place d'un ascenseur de liaison entre la rue Albert 1<sup>er</sup> et le parvis.

## LE TICKET SUR SMARTPHONE DÉBARQUE SUR LE RÉSEAU ZEST

Une nouvelle étape est franchie dans la modernisation du réseau de transports collectifs avec l'arrivée des titres de transport dématérialisés sur smartphone. Ticket unique, abonnement ou carte 10 voyages, plus besoin d'attendre à la montée ou d'aller à la boutique de la Gare Routière. Grâce à une application, les usagers peuvent télécharger leur titre de transport directement sur leur téléphone mobile. Une fois dans le bus, il suffit de scanner le QR code pour valider le titre.



FÉVRIER



MARS

## LES SERVICES ADAPTÉS DURANT LA CRISE SANITAIRE ET LE 1<sup>ER</sup> CONFINEMENT

La crise sanitaire de la Covid-19 frappe de plein fouet la vie des habitants, les activités et le fonctionnement des équipements communautaires. Les agents territoriaux, des délégataires et prestataires sont bien souvent en première ligne pour répondre aux inquiétudes et difficultés de la population. Les compétences essentielles sont maintenues pour assurer la continuité de service public avec des modes de fonctionnements adaptés comme, par exemple, la collecte des déchets qui est assurée pendant toute la période du confinement. Parallèlement, des recommandations particulières sont diffusées aux usagers : précautions de tri supplémentaires pour les déchets sensibles, gestion des conteneurs pour éviter les débordements, conservation de certains déchets à domicile pour éviter les déplacements. Quant aux déchèteries, les horaires de fermeture et réouverture ont été adaptés afin d'optimiser le service rendu aux usagers.

## LES TRANSPORTS COLLECTIFS SONT RESTÉS ACTIFS ET GRATUITS DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ET APRÈS

Voir page 18-19



**www.imrcovid.com**  
**ENSEMBLE, RÉUSSIR LE REBOND !**

 Mes fiches pratiques	 J'accompagne mes salariés et j'organise ma production
 Je me fournis en équipement	 Mes obligations
 J'accueille mes clients, fournisseurs et prestataires	 Mes aides

Enregistrez-vous sur le formulaire de la plateforme pour bénéficier de notre suivi.  
 Ou par mail à : [info@imrcovid.com](mailto:info@imrcovid.com)

**AVRIL**

## LA PLATEFORME NUMÉRIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES

La Communauté de la Riviera française confie à Initiative Menton Riviera la gestion de la plateforme d'aide et d'écoute pour tous les professionnels du territoire. Elle rentre en fonctionnement le lundi 6 avril à l'adresse [www.imrcovid.com](http://www.imrcovid.com). Elle permet de trouver les aides financières, des interlocuteurs privilégiés, les réponses aux questions les plus courantes et d'établir un contact téléphonique sous 48h.



## ÊTRE SOLIDAIRE POUR FAIRE FACE À LA CRISE

La Communauté de la Riviera française commande près de 250 000 masques à usage unique et autant de modèles réutilisables pour le grand public et les agents territoriaux, ainsi que des masques FFP2 et chirurgicaux destinés aux personnels soignants, y compris des EHPAD, pour les forces de Police et des personnes vulnérables, auxquels viennent s'ajouter plus de 2 000 litres de gel hydro alcoolique et du matériel de protection, pour un budget total avoisinant les 1,2 M€. Chaque commune reçoit une dotation proportionnelle à sa population, à distribuer gratuitement aux habitants.

## LE RÉSEAU ZEST GRATUIT

Adapté pour répondre aux mesures de sécurité sanitaire et de distanciation physique, le réseau de transport reste gratuit jusqu'au début du mois de juillet. Les abonnés annuels bénéficient d'une compensation financière à valoir lors du renouvellement de leur abonnement.

Une campagne de sensibilisation des usagers au respect des gestes barrières dans les véhicules est lancée et le réseau se dote d'un équipement de nettoyage à haute précision.



## LES PREMIÈRES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après le 2<sup>nd</sup> tour des élections municipales, la Communauté de la Riviera française organise 3 conseils communautaires pour mettre en place la nouvelle gouvernance de l'intercommunalité. Le 15 juillet, le Conseil Communautaire accueille ses 48 membres, dont 22 nouveaux arrivants. Cette première séance est consacrée aux élections du Président, des 14 Vice-Présidents et du bureau communautaire. La séance du 22 juillet permet d'élire l'ensemble des membres des commissions et des représentants à l'Office de Tourisme Communautaire. Enfin, le 30 juillet, le Rapport d'Orientation Budgétaire est adopté à l'unanimité.

## LE 30 JUILLET, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE VOTE UNE BAISSÉ DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Voir pages 12-13

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

AOÛT



## LA REPRISE DES ANIMATIONS & ÉVÉNEMENTS

La Communauté de la Riviera française propose des animations ludiques pour mieux connaître les richesses environnementales du territoire. Sous l'eau, en mer ou sur terre, ces activités mettent à l'honneur les savoir-faire locaux et les espèces remarquables. En partenariat avec des associations locales, des clubs sportifs et plusieurs organismes publics, les animateurs des sites protégés Natura 2000 organisent 2 programmes d'activités dédiées à la biodiversité : Nature & Biodiversité et Mer & Biodiversité.

## LA RIVIERA FRANÇAISE À L'HONNEUR

Durant l'été, le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes et les grandes destinations touristiques azuréennes, lance une nouvelle campagne de communication. Spécifique au marché français, cette campagne concerne 3 grandes régions : Paris, Lyon et le Grand Sud. Elle est destinée à stimuler la fréquentation de la clientèle française pour l'été, à renforcer la notoriété et la visibilité de la destination.





SEPTEMBRE

## LE SERVICE DE VALORISATION DU PATRIMOINE PARTICIPE AUX JEP

Lors des 37<sup>e</sup> Journées Européennes du Patrimoine, la Communauté de la Riviera française organise, en partenariat avec la ville de La Turbie, un grand jeu de piste dédié à la Via Julia Augusta. Grâce à un livret-jeu, les participants sont invités à sillonner la voie sur les traces des Romains, accompagnés du personnage Pastourelle, une chasseuse de trésors spécialement créée par l'illustratrice 1,2,3 CAT. Afin de réduire l'empreinte écologique de cette activité, qui se déroule simultanément avec la Semaine de la Mobilité, une navette est affrétée entre La Turbie et l'Office de Tourisme de Menton.

## LA VIA JULIA AUGUSTA S'EXPOSE À LA TURBIE

*Il était une voie, le voyage des Romains en Riviera investit l'Espace Jean Favre de La Turbie, du 5 au 27 septembre. Avec un parcours scénographique entièrement revisité, cette nouvelle proposition de valorisation du patrimoine culturel de la Riviera française aborde les représentations cartographiques de la voie dans l'Antiquité romaine à travers une série de dessins, de gravures et des visites guidées. Point culminant de la Via Julia Augusta, le Trophée d'Auguste est évidemment à l'honneur avec des œuvres retraçant l'extraction des pierres utilisées à sa construction.*



OCTOBRE

## LA TEMPÊTE ALEX FRAPPE LES COMMUNES DE LA ROYA

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, un phénomène météorologique hors norme s'abat sur le département des Alpes-Maritimes. En à peine quelques heures, près de 500 millimètres de précipitations viennent gonfler le cours d'eau et un véritable raz-de-marée dévaste les 5 communes de la vallée de la Roya.

Le bilan humain est lourd, de nombreuses personnes sont décédées et portées disparues, emportées par la montée des eaux. Quant aux dégâts, ils sont exceptionnels : des maisons endommagées ou complètement détruites se comptent par dizaines, les ponts et les routes ont été emportés. Le haut de la vallée est inaccessible pendant plusieurs jours. Les réseaux d'eau potable, d'électricité et de communication sont coupés durant plusieurs jours. Les évacuations d'urgence se multiplient par hélicoptères. La vallée de la Roya est meurtrie.

Dès les premières heures après le passage de la tempête, les services de l'intercommunalité répondent présents pour apporter l'aide d'urgence aux côtés des forces de secours.

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La priorité est donnée aux missions les plus vitales : assistance aux personnes, relogement d'urgence, fourniture de matériel, acheminement de bouteilles d'eau et de denrées alimentaires.

Les collectes de dons des particuliers, entreprises, commerces et communes voisines (vêtements, matériel de puériculture, couvertures, denrées alimentaires) sont réceptionnées et acheminées en convoi pour être redistribuées aux communes de la Roya. La Communauté de la Riviera française met également en place une plateforme d'orientation des bénévoles et organise la gestion des dons financiers qui seront reversés aux communes sinistrées.

Dès la mi-octobre, Jean-Claude Guibal, Président de la Communauté de la Riviera française, débloque une enveloppe exceptionnelle de 2 M€ pour financer les achats d'urgence dans le cadre de la solidarité territoriale et communautaire. L'intercommunalité se focalise alors sur ses compétences, nombreuses et très impactées par la tempête : GEMAPI, transports collectifs, eau potable, assainissement et gestion des déchets.

La priorité est donnée à la protection des berges où le lit de la Roya s'est élargi, mettant en péril des habitations et des équipements, et au rétablissement de l'eau potable. L'évacuation des déchets est également assurée par hélicoptères et des liaisons entre les villages sont organisées à l'aide de mini-bus gratuits.

La reconstruction de la vallée est au cœur des projets de l'intercommunalité. Les élus adoptent une motion et marquent leur volonté commune de participer au projet de renaissance de la vallée pour faire en sorte qu'elle devienne une vallée modèle, avec 15 ans d'avance en matière d'écologie et d'économie durable, tout en conservant l'authenticité qui la caractérise.



## DÉCEMBRE



### UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE À TOUTE ÉPREUVE

L'engagement de la Communauté de la Riviera française pour aider les sinistrés s'accompagne aussi d'un soutien financier des communes du littoral. Une contribution de 2 € par habitant des 10 communes qui n'ont pas été touchées par la catastrophe, soit 135 450 €, est votée lors du Conseil Communautaire du 18 décembre. Cette somme sera dévolue à l'achat d'équipements nécessaires pour la remise en fonction des services publics.



**1**

**LES  
COMPÉTENCES**

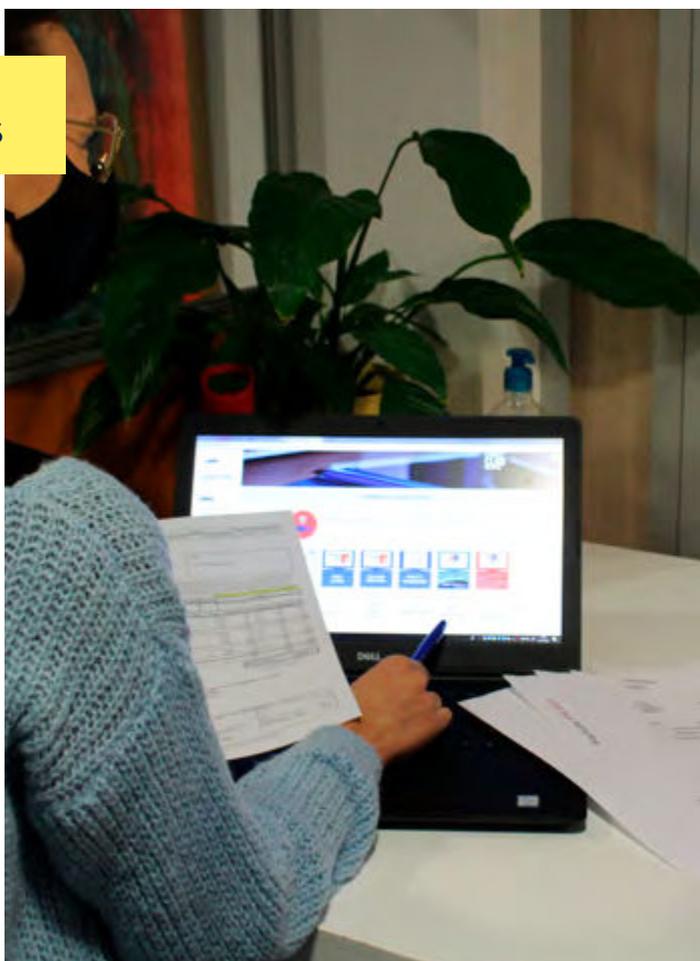
# 1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Durant l'année 2020, la **Communauté de la Riviera française** joue pleinement son rôle de soutien du tissu économique local en accompagnant les professionnels impactés par la crise sanitaire et la tempête Alex.

## INITIATIVE MENTON RIVIERA : GÉRER LES AIDES AUX ENTREPRISES

Lors du 1<sup>er</sup> confinement et déconfinement, la Communauté de la Riviera française distribue aux acteurs économiques du territoire pour leurs clients des masques réutilisables, des visières de protection et du gel hydroalcoolique. Parallèlement, elle propose des dispositifs financiers de soutien sous plusieurs formes :

- **Des subventions directes**, avec la plateforme Initiative Menton Riviera, qui permet la redistribution de 500 000 € aux entreprises de moins de 10 salariés, affichant un CA peu élevé et en baisse de 50 % par rapport à l'année précédente.
- **Des prêts à taux 0** avec plus de 645 000 € injectés dans le Fonds d'urgence département Covid 19 géré par la CCI (500 000 €) et le Fonds régional Covid Résistance (145 000 €).
- **Une baisse d'impôts exceptionnelle** de 500 000 € est accordée aux PME des secteurs fortement impactés dans le cadre de la réduction de la Cotisation Foncière des Entreprises. Elle est votée par le Conseil Communautaire en juillet et s'adresse à près de 400 entreprises sur le territoire.



## CHIFFRES CLÉS

**28**  
bénévoles



**4** salariés  
aux côtés des  
entrepreneurs



Les demandes d'aides aux différents dispositifs sont centralisées par Initiative Menton Riviera grâce à la plateforme numérique spécialement créée [www.imrcovid.com](http://www.imrcovid.com).

**36**  
entrepreneurs  
suivis



**53**  
emplois créés  
ou maintenus



**2 203** K€  
investis dans  
l'économie  
du territoire





## TEMPÊTE ALEX : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES IMPACTÉES

### CRÉATION D'UN PÔLE LOGISTIQUE À BREIL

Après la tempête Alex, la Communauté de la Riviera française organise une plateforme logistique sur le site de la gare de Breil. D'abord destinée à acheminer les denrées alimentaires pour les sinistrés, celle-ci évolue pour accompagner la reprise d'activité des entreprises de la vallée. Elle assure les livraisons en porte à porte vers le haut de la vallée. Sur place, un logisticien et 3 chauffeurs sont recrutés et gèrent l'approvisionnement des entreprises en marchandises, produits frais et surtout en matériel pour faciliter la reconstruction des communes. Le transport depuis Breil est pris en charge gratuitement par la Communauté de la Riviera française en coordination avec les fournisseurs et les entreprises locales.



### SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE LA VALLÉE

Dès le mois de novembre, des aides spécifiques sont allouées aux entreprises de la Roya via la plateforme numérique d'Initiative Menton Riviera, sous la forme d'une subvention directe de 100 000 €. En seulement 2 mois, 96 entreprises de la vallée en bénéficient. C'est un soutien destiné à maintenir l'activité des artisans et des commerçants qui participent à la reconstruction de la vallée.

# 1.2 TOURISME



## L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

L'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles est en charge de la promotion touristique sur le territoire de la Communauté de la Riviera française. Sa mission principale est l'accueil et l'information touristique grâce à ses 8 bureaux et points relais. En 2020, l'Office de Tourisme lance une large campagne de communication pour améliorer la notoriété de la destination et accroître la fréquentation touristique après la période de confinement. Avec 2 périodes de fermeture au public, les équipes sont redéployées sur d'autres missions comme l'accompagnement des professionnels du tourisme, la rédaction de textes pour les éditions et les outils de promotion. Plusieurs mois sont également consacrés à la mise à jour de l'information touristique et à la formation afin de professionnaliser les agents, d'adapter les postes aux évolutions des métiers et de maîtriser les logiciels métiers.

## SITE WEB & RÉSEAUX SOCIAUX

**42 389**  
nouveaux utilisateurs



**48,30%**  
d'utilisateurs

**7,74%**  
d'utilisateurs

**44,04%**  
d'utilisateurs

Nombre  
d'abonnés

 **2 629**

 **339**

 **3 325**

## UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION



Chaque année, l'Office de Tourisme Communautaire se charge de la promotion de la destination « Menton, Riviera & Merveilles ». Ainsi, de mi-juin à fin septembre, il a mis en place une campagne de communication, dite de « rebond », orientée vers la clientèle française et régionale. En complément de sa participation à la campagne de relance du Comité Régional du Tourisme de la Côte d'Azur, il s'est appuyé sur 3 types d'actions :

- **Une campagne d'affichage** dans les couloirs du métro parisien
- **Une campagne digitale** (des annonces sur le réseau display de Google et des publications sponsorisées sur Instagram, Facebook et Youtube en ciblant les utilisateurs de Paris, l'Île de France, Lyon et la Région Sud ayant des affinités spécifiques telles que la nature, le nautisme, la culture, la gastronomie, le VTT...
- **Une campagne presse** dans la Provence, Nice-Matin et Fémina afin de couvrir l'ensemble des départements de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## LA FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE

L'été 2020 connaît un engouement particulier pour l'arrière-pays : grands espaces et zones de montagne attirent de nombreux randonneurs et touristes. En quelques mois, les bureaux touristiques accueillent plus de 60 000 visiteurs.

Même si le littoral reste le pôle attractif principal du territoire, les vallées de la Roya et la Bévéra connaissent une très forte fréquentation dès le mois de juin : 35 000 visiteurs sur le littoral contre 25 000 dans le Moyen et le Haut Pays.



Entre juillet et août, un programme de visites guidées est proposé sur les communes de Castellar, Sospel, La Turbie, La Brigue, Beausoleil et Tende.

## L'ACTUALISATION DES BROCHURES ET DÉPLIANTS

Cette année est marquée par l'actualisation et la création de nombreux supports afin d'assurer la promotion du territoire : les cartes touristiques actualisées, un nouveau magazine de destination et des **Carnets de voyage** pour les visites estivales, ainsi que d'autres dépliant de balades ludiques et topoguides randonnées.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES SOCIOPROFESSIONNELS

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Office de Tourisme se positionne comme un interlocuteur essentiel des acteurs du tourisme du territoire. Dès le mois de mai 2020, une équipe dédiée « Team Prestas » accompagne les socioprofessionnels. Un projet mené par 14 agents pour soutenir l'économie touristique locale à travers la mise en œuvre d'un programme d'actions comprenant : éductours, rencontres entre les professionnels du tourisme et un accompagnement au e-tourisme. Certaines actions sont planifiées jusqu'en 2022.



# 1.3 VALORISATION DU PATRIMOINE

## L'ESPACE VALLÉEN, CLÔTURE DE LA PROGRAMMATION

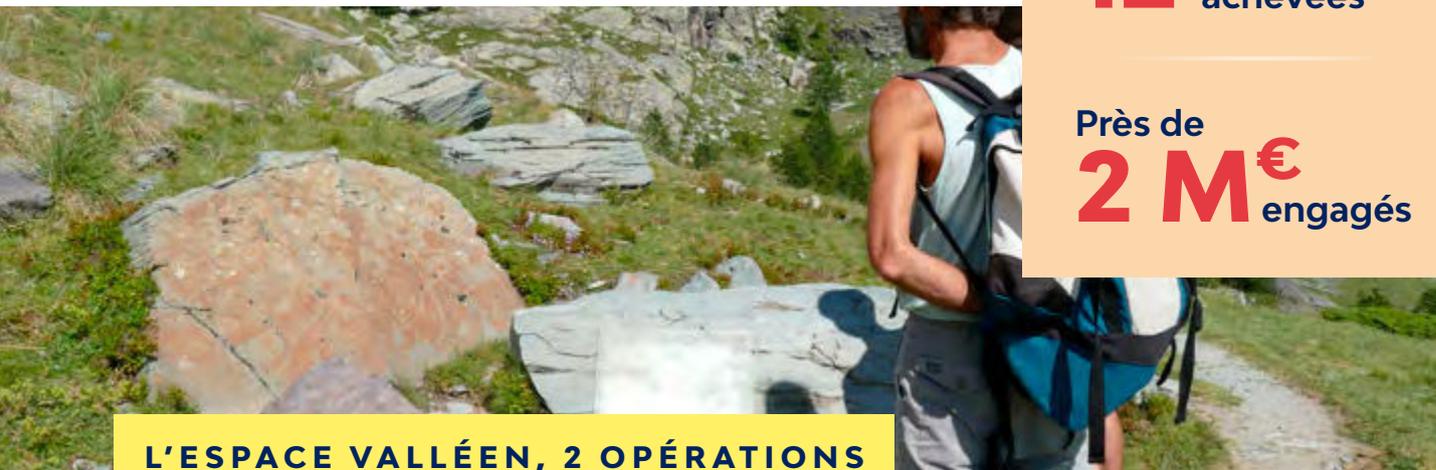
Cette année marque la fin du programme 2014-2020. Durant plusieurs mois, l'intercommunalité, qui porte la stratégie Espace Valléen pour les 11 communes de montagne, recueille les retours d'expérience des différents acteurs et réunit les porteurs de projets afin de dresser le bilan des opérations déployées sur les 7 dernières années.

### CHIFFRES CLÉS

**27** opérations inscrites

**12** opérations achevées

Près de **2 M€** engagés



## L'ESPACE VALLÉEN, 2 OPÉRATIONS EN COURS DE RÉALISATION

La mise en valeur des gravures rupestres du Mont Bego est une opération importante pilotée par le Parc national du Mercantour. Après les travaux sur les sentiers, l'étude sur la rénovation du dispositif d'accueil est terminée et celle architecturale devrait l'être en 2021. Le marché de conception de la nouvelle scénographie est prévu, tout comme le projet de la médiation culturelle qui devrait permettre d'expérimenter des premières actions à l'été 2021.

Parallèlement, les Escapades Baroques sont portées par la fondation FACIM. Cette opération inter-espace valléen vise la valorisation culturelle, artistique et touristique du patrimoine baroque des vallées alpines. Le projet se traduit par la mise en œuvre d'un programme d'actions, dont une programmation culturelle qui a vu le jour en 2020 (Voir page suivante).

## TEMPÊTE ALEX

Avec 5 communes directement touchées par la tempête Alex, les conséquences de la catastrophe démontrent l'intérêt du programme qui entend accompagner la transition écologique et énergétique des filières touristiques. Plusieurs opérations réalisées ou en cours et soutenues au titre de l'Espace Valléen sont impactées :

- **Aménagement de l'aire du Pertus à Breil** : la crue a emporté entièrement les aménagements réalisés.
- **Valorisation du patrimoine géologique et minier de la mine d'argent de Vallauria à Tende** : les difficultés d'accès ont ralenti le projet qui reprendra en 2021.

- **Pôle Oléicole à Breil** : si l'étude préalable se poursuit, des discussions sont en cours pour une éventuelle modulation du projet au regard des besoins de reconstruction post tempête.
- **Étude pour la valorisation de la station de Castérino à Tende** : la concrétisation du projet est soumise au calendrier de reconstruction de la route d'accès à Castérino.

Dans ce contexte et en concertation avec les acteurs du territoire, la Communauté de la Riviera française sera de nouveau candidate à la nouvelle programmation Espace Valléen 2021-2027.





## LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE ESCAPADES BAROQUES



Conduit par la Fondation Facim, en étroite collaboration avec les Espaces Valléens alpins et les acteurs de la culture et du tourisme et concernés, ce projet s'inscrit dans le volet interrégional du Programme Opérationnel Interrégional du massif alpin (POIA), soutenu par l'Union européenne, par l'État et les 3 départements des Alpes-Maritimes, Haute-Savoie et Savoie.

L'été 2020 est marqué par la 1<sup>ère</sup> programmation de la Communauté de la Riviera française : une offre de médiation renouvelée avec les guides-conférenciers formées au tourisme expérientiel. Entre juillet et septembre, près de 50 dates sont programmées, comprenant des visites associant la découverte des édifices baroques à d'autres thématiques, comme les paysages, les savoir-faire, la gastronomie...

Surprise baroque, Rendez-vous baroque ou spectacle *l'Échappée baroque*, l'intérêt est que le visiteur se balade, écoute, ressent, goûte et découvre ou (re) découvre le patrimoine grâce à ses sens. C'est une invitation à ressentir et à apprécier l'art baroque sous toutes ses formes, que ce soit par le travail d'un artisan d'art ou en goûtant un produit du terroir.

Malgré la situation sanitaire et la limitation à 14 personnes par activité, la participation est intéressante pour une 1<sup>ère</sup> programmation, avec un taux de fréquentation allant jusqu'à 75 %.



Les 4 représentations du spectacle *l'Échappée baroque*, jouées à Menton, Sospel, Saorge et par Mademoiselle F\* et Monsieur K., proposent un duo théâtral et dansé, où rire et poésie dessinent le monde chancelant du baroque. Une promenade renversante qui trouve son équilibre dans la joie et le chaos.



## GOVERNANCE



Le 30 septembre, le 1<sup>er</sup> COPIL dédié aux *Escapades baroques* est organisé à Sospel. À mi-chemin du programme d'actions, les partenaires partagent les premières réalisations et le bilan de la saison estivale. La Communauté de la Riviera française annonce souhaiter poursuivre la réalisation d'une programmation culturelle et artistique autour des édifices baroques pour l'année 2021. De nouveaux projets sont déjà en réflexion, comme la création d'un produit d'appel « phare » qui pourrait être une excursion au départ de Menton pour un spectacle atypique ou encore l'intégration du parcours-jeu en Roya-Bevera, dédié au jeune public et accessible via une application.

# 1.4 TRANSPORT & MOBILITÉ DOUCE

La Communauté de la Riviera française assure sa compétence des transports urbains via une Délégation de Service Public dédiée aux transports collectifs et scolaires. **Le contrat actuel court jusqu'en septembre 2025.**

## LA MODERNISATION DU RÉSEAU ZEST



De nombreuses nouveautés prévues dans le contrat sont mises en place : wifi gratuit dans les bus, titres de transports sur smartphone, information en temps réel sur applications et écrans, QR codes aux arrêts.

Durant l'année, le service public de transport est adapté plusieurs fois pour suivre les différentes étapes de la crise sanitaire et assurer la continuité du service public. Le service est maintenu à 100 % le plus longtemps possible, puis diminué jusqu'à 30 % durant le 1<sup>er</sup> confinement.

Un accès au littoral en heure de pointe depuis toutes les communes est toujours en place. La gratuité du réseau est décidée par les élus dès la mi-mars. Un service spécial de taxi est créé pour le personnel soignant. Les conducteurs sont protégés par des masques et des parois plastifiées. Tous les véhicules sont désinfectés quotidiennement et un appareil spécial de désinfection est acheté. Des marquages rappelant les règles de distanciation sont apposés dans les véhicules et une campagne de communication est lancée.

## CHIFFRES CLÉS

**100**  
agents au service  
du public

**60**  
véhicules

**1,2 MILLION**  
de voyages réalisés



**5 800**  
sorties scolaires  
assurées

**2 MILLIONS**  
de km parcourus

D'autres actions d'envergure sont mises en œuvre sur le réseau afin d'adapter l'offre aux besoins des habitants et des services tournés vers la mobilité douce et connectée, celles-ci comprennent :

- **L'intégration des services de la vallée de la Roya** au réseau Zest depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- **La mise en place « test » d'une Navette** de quartiers sur la commune de La Turbie
- **L'ajout d'un 6<sup>e</sup> autobus sur la ligne 1** Menton Résédas-Garavan
- **L'exploitation et l'adaptation des services à la crise** de la Covid-19 et aux conséquences de la tempête Alex



## L'ACCÈS AUX TRANSPORTS POUR TOUS ET À LA MOBILITÉ DOUCE

Les travaux de mise en accessibilité de 9 arrêts de bus sont réalisés à Menton aux arrêts Beauvallon, Élysée Reclus, Gare routière, Gymnase du Careï, Palais Carnolès, Traverse St Michel, Viking et Volta et à sur Roquebrune, à l'arrêt Mairie. Ces aménagements sont subventionnés à 50 % par l'État pour un montant total de plus d'1 M€. Ils s'achèveront au début de l'année 2021. La Communauté de la Riviera française aura alors mené à bien tous les travaux de mise aux normes des points d'arrêts de son Schéma Directeur d'Accessibilité.

Soucieuse d'encourager des comportements éco-responsables, la Communauté de la Riviera française attribue à 300 usagers l'aide de 150 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Parallèlement, une nouvelle borne de recharge pour les véhicules électriques est installée en juillet, au niveau de la mairie de Roquebrune.

Avec plus de 1 000 charges effectuées chaque mois, le réseau a pour objectif d'apporter aux habitants et aux touristes une solution innovante et gratuite de mobilité. Au total, plus de 200 utilisateurs différents se sont servis du réseau chaque mois, dont 15 % de non-résidents.



## LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE & LES VÉHICULES HORS D'USAGE

La Communauté de la Riviera française est en charge du service public de fourrière automobile des 15 communes du territoire.

Ce service permet aux forces de l'ordre de faire évacuer près de 2 100 véhicules gênants, en stationnement abusif ou en épaves. Au total, 800 ont été pris en charge en tant que Véhicules Hors d'Usage par les prestataires assermentés et sous contrat.



## TEMPÊTE ALEX

Un service public de transport est rétabli quelques jours après le passage de la tempête. La ligne 25 Menton-Tende via Vintimille est exploitée sous forme de plusieurs petits réseaux indépendants entre les communes au fur et à mesure des réouvertures de routes, mais le passage par le col de Brouis est obligatoire pour rejoindre le littoral.

Les 11 véhicules du réseau étant bloqués dans le dépôt de Fontan, des minibus ou petits véhicules sont loués sur place et des conducteurs locaux recrutés.

Le réseau local Tende-La Brigue assure le transport prioritaire des soignants et l'accès aux trains italiens.

Le réseau Zest prend également en charge la substitution des TER entre Breil et Tende par plusieurs petits véhicules de 9 places. Le ramassage scolaire est remis en place en décembre avec l'acheminement sur Tende d'un véhicule de 33 places.

# 1.5 TRI & RECYCLAGE DES DÉCHETS

La Communauté de la Riviera française traite 67 038 t de déchets ménagers et assimilés. Sur les 34 662 t d'ordures ménagères résiduelles prises en charge, 93 % bénéficient d'une valorisation énergétique ou de matière. Lors du 1<sup>er</sup> confinement, la continuité de service public est assurée avec le maintien des collectes, de l'accueil téléphonique et la prise de rendez-vous Allô Encombrants.

## CHIFFRES CLÉS

**3 550**  
TONNES  
d'emballages  
et journaux

**2 187**  
TONNES  
de verre

**2 998**  
TONNES  
de végétaux

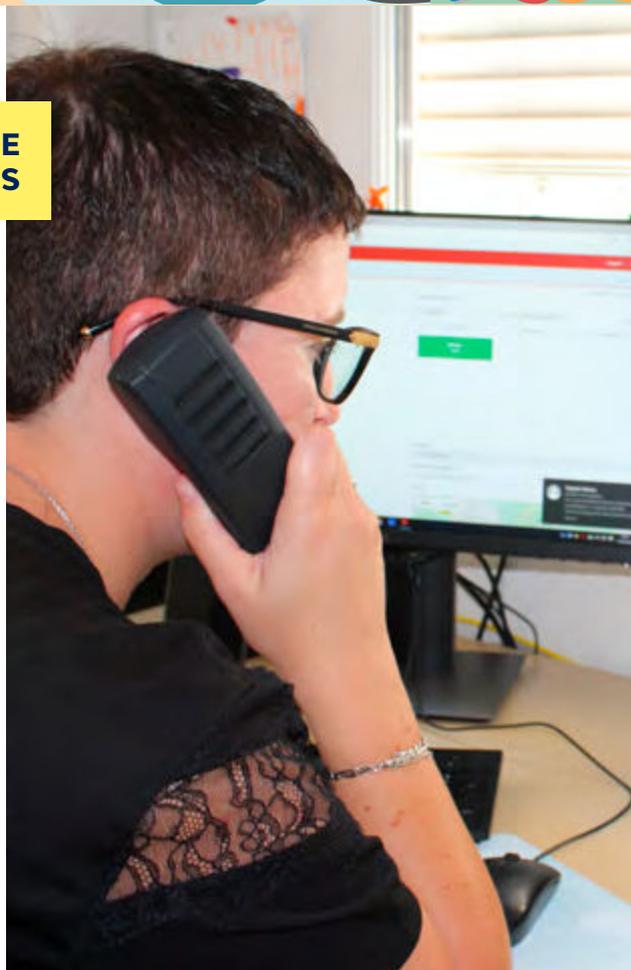
**177**  
TONNES  
de textile



## LE SERVICE EN PORTE À PORTE ALLO ENCOMBRANTS

« **Allô encombrants** » est un service gratuit, réservé aux particuliers, de collecte des encombrants ménagers grâce à un numéro d'appel vert : **0 800 020 350**. Il est en place sur 12 des 15 communes du territoire et permet de faire évacuer les meubles et l'électroménager, jusqu'à 1 m<sup>3</sup> par rendez-vous.

La prise de rendez-vous mobilise quotidiennement un agent à temps complet, aidé par le personnel du standard et du Service Élimination et Valorisation des déchets. Au total, près de 11 000 rendez-vous sont assurés sur l'année.



## L'OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET » SE PROLONGE

Lancé fin 2019 sur la commune de Sospel, la 1<sup>ère</sup> opération « Objectif Zéro déchet », séduit les 11 foyers sélectionnés jusqu'à l'été 2020. Le programme, modifié en raison de la crise sanitaire, s'achève le 8 juillet avec un atelier de cuisine anti-gaspi. L'opération s'inscrit dans une démarche de prévention des déchets et propose des visites et des réunions pratiques sur des thèmes du quotidien : Noël zéro déchet, fabrication de produits ménagers, compostage des végétaux ou encore une visite du centre de tri. Avec un bilan très positif, l'opération sera renouvelée sur la commune de La Turbie.



## DES BOÎTES À LIVRES INSTALLÉES SUR LES COMMUNES

Lire, partager et donner... C'est en résumé le principe de ces petites bibliothèques de rue, où chacun peut déposer et emprunter des livres. Leur objectif est de favoriser à la fois le réemploi et le partage.

À partir de l'été 2020, la Communauté de la Riviera française installe des boîtes fabriquées à partir de meubles de récupération, en partenariat avec l'association de réinsertion spécialisée dans le réemploi Acte Ressources.

Lors de l'installation, des livres récupérés dans les Donneries du territoire sont proposés aux habitants.

## TEMPÊTE ALEX

Après le passage de la tempête, la Communauté de la Riviera française intervient sur 2 fronts :

- **Sur le littoral** : en ramassant et broyant les déchets de bois échoués sur les plages. Plus de 155 t sont évacuées dans les semaines qui suivent la tempête.
- **Dans la vallée de la Roya** : avec des camions grue mobilisés dès le lundi 5 octobre pour permettre l'évacuation de 500 t d'encombrants. Les déchets des zones sinistrées sont ramassés avec des 4x4 et le transport s'effectue par la voie ferrée, du haut de vallée jusqu'à Breil.

Au total, plus de 2 000 sacs de pré-collecte sont distribués, 130 bacs à déchets mis en place et 1 400 big bags utilisés, notamment pour les hélitreuilages d'ordures ménagères stockés temporairement. En effet, sur les zones inaccessibles, les déchets sont évacués par les airs avec le soutien des agents du prestataire de collecte Veolia. La Communauté de la Riviera française affrète spécialement un hélicoptère pour acheminer ces énormes sacs sur Breil. Une fois sur place, les déchets sont dirigés en camion cette fois, vers les exutoires de traitement.



# 1.6 EAU & ASSAINISSEMENT

Après 3 ans d'exercice de la compétence, la structuration et le développement du service se poursuivent, tant au niveau de la délégation de service public que de la régie sur les secteurs de la Roya-Bevera.

Si la crise sanitaire a très peu d'incidence sur l'organisation des services, en revanche l'impact de la tempête Alex sur les infrastructures d'eau et d'assainissement est considérable. L'ensemble des réseaux et des équipements est touché, voire complètement détruit.



## LE NOUVEAU CONTRAT DES EAUX USÉES

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public pour la gestion des eaux usées, une campagne de contrôle de conformité des branchements d'eaux usées chez les particuliers démarre sur l'ensemble des communes du littoral.

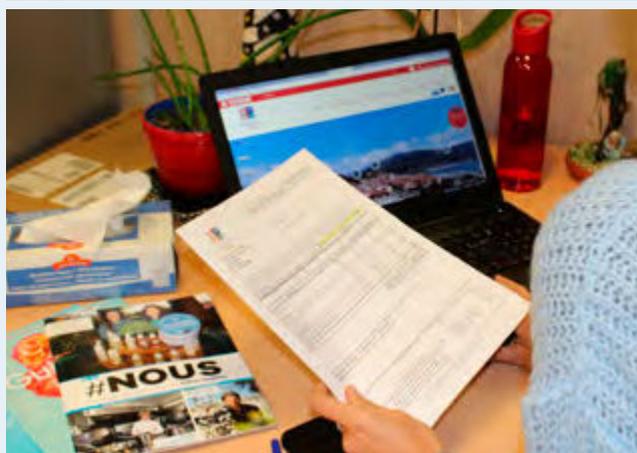
Les visites permettent de vérifier l'état des installations privées et de détecter d'éventuelles anomalies, telles que des eaux usées se déversant dans les eaux pluviales ou inversement. L'objectif est de protéger le milieu récepteur pour améliorer et conserver la qualité des eaux du littoral.

## LA RÉGIE ROYA-BEVERA SE STRUCTURE

Les agents de la régie du Moyen et Haut pays poursuivent leurs objectifs de travail dans un souci d'optimisation et d'amélioration continue du service rendu aux usagers.

En 2020, 2 projets importants sont initiés :

- **le déménagement de la régie dans de nouveaux locaux**, plus spacieux et mieux adaptés pour recevoir le public. Ils seront situés dans la Zone d'Activité Fontan-Deleuze de Sospel, 145 impasse des fusillés de l'Albarea, à Sospel. Ils comporteront des bureaux administratifs et techniques, une salle de réunion, un hangar, un atelier, ainsi qu'un réfectoire et des vestiaires pour les 15 agents travaillant sur le site.
- **L'acquisition d'un nouveau progiciel métier** permettant le déploiement d'un outil en ligne, destinés à faciliter la relation avec l'utilisateur. Cette modernisation et la création d'un espace en ligne pour les abonnés offrira un accès aux informations et à la facturation.



## TEMPÊTE ALEX

Dès les premières heures après le passage de la tempête, les agents de la régie œuvrent en priorité au rétablissement des réseaux d'eau potable. Ils travaillent main dans la main avec les services de Veolia et 4 ingénieurs de la ville de Cannes venus en renfort. En attendant, la Communauté de la Riviera française fait acheminer en urgence des bouteilles d'eau dans la vallée par hélicoptère.

Concernant l'assainissement, un état des lieux des infrastructures est réalisé : 11 des 14 équipements de la vallée sont endommagés, ainsi que plusieurs dizaines kilomètres de canalisation.

Un centre opérationnel commun avec Veolia est installé à Breil afin de coordonner les actions de terrain dans toute la vallée. Durant des semaines, les acheminements de matériel, pompes et canalisations se succèdent afin de sécuriser les réseaux existants.



Depuis le passage de la tempête, une baisse généralisée de la piézométrie de la nappe alluviale est constatée, impactant le champ captant de Porra. Cette nappe alimente une partie des communes du littoral en eau potable. Pour résoudre cette problématique, plusieurs actions sont entreprises :

- **des vérifications de drains** afin de s'assurer qu'ils ne soient pas colmatés ;
- **des travaux pour rétablir les caractéristiques originelles des échanges nappe-rivière sont réalisés.** Ces derniers permettent de rétablir en partie le niveau des puits. Toutefois, le problème n'étant pas résolu, une réflexion et des études sont engagées pour trouver une solution pérenne.



# 1.7 PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis janvier 2018, la Communauté de la Riviera française se charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), qu'elle délègue pour partie au SMIAGE, à travers un contrat territorial. La tempête Alex modifie considérablement le programme des opérations prévues. Un contrat spécifique d'une durée de 5 ans est signé avec le SMIAGE face à l'ampleur des travaux à effectuer dans la vallée.

## LA PROTECTION DES BERGES



**COMMUNE** | Tende

**DURÉE DES TRAVAUX** | 2 mois

**COÛT DE L'OPÉRATION** | 495 530 € TTC

**PARTENAIRES FINANCIERS** | État - Région SUD-PACA - Conseil Départemental 06

Cette opération concerne la création d'un ouvrage de protection contre l'érosion externe sur la rive droite de la Roya, au niveau du chemin communal Saint-Lazare, avec la mise en place d'enrochements sur 190 m. Initiée en 2019, l'opération est finalisée à l'été 2020 sur les 90 m restants. Les travaux, reportés en raison du confinement, se sont terminés le 30 septembre 2020, soit quelques jours avant le passage de la tempête Alex qui a emporté une grande partie de l'ouvrage réalisé.

Le seuil situé dans le lit de la Bevéra à la sortie du village est érodé. Des éléments du pavage sont partis et une brèche importante s'est formée. Cette entrée d'eau crée une cavité au pied du seuil qui détruit le pavage du lit petit à petit. Le chantier destiné à restaurer l'ouvrage commence fin juillet 2020, il doit durer 3 mois, mais il est arrêté en raison de la tempête Alex. Le SMIAGE est en discussion avec l'Agence de l'eau pour bénéficier d'une nouvelle subvention.

**COMMUNE** | Sospel

**DURÉE DES TRAVAUX** | arrêté

**COÛT DE L'OPÉRATION** | 334 000 € HT (Prévisionnel)

**PARTENAIRES FINANCIERS** | Agence de l'eau, Région SUD-PACA - Conseil Départemental 06





**COMMUNE** | Sainte-Agnès

**DURÉE DES TRAVAUX** | 2 mois et demi

**COÛT DE L'OPÉRATION** | Acquisition : 60 000 € - Travaux de démolition : 207 798 €

**PARTENAIRES FINANCIERS** | État

À la suite de l'épisode pluvieux de 2014, classé catastrophe naturelle, des phénomènes de glissements superficiels se produisent sur 14 secteurs de la commune de Sainte-Agnès, dont le plus important se situe route de l'Armée des Alpes. Une habitation menace de tomber dans le cours d'eau et met en péril les habitations en aval. L'acquisition et les travaux de démolition sont réalisés à l'automne 2020.

## L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU



Plusieurs opérations de nettoyage et de suivi ont lieu dans les vallons du littoral :

### ROQUEBRUNE

Suivi de la qualité des eaux du Saint-Roman durant le chantier du Testimonio II, grâce à des analyses réalisées 1 fois par mois.

### MENTON

- Curage des exutoires et mise en route des pompes pendant la période estivale, au niveau du Fossan, Carei et Borrigo pour un montant total de 39 480 € HT ;
- suivi de la Directive Cadre sur l'Eau sur le Gorbio, Borrigo, Carei et Fossan.

### SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Élaboration des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau : afin de définir la stratégie d'entretien sur les secteurs à enjeux. À terme, l'objectif est de prévenir la formation d'embâcles et de gérer les excédents sédimentaires grâce à une déclaration d'intention générale.
- Étude hydromorphologique et diagnostic sommaire des ouvrages : doit permettre d'élaborer une stratégie globale de restauration des secteurs altérés et de réduire le risque inondation.

**En 2020, les états des lieux des 2 projets (Phase 1) sont réalisés sur le pays côtier et la Bévéra, mais stoppés sur la Roya, en raison de la tempête Alex.**



## LA PROTECTION DU LITTORAL

MARS



Dans l'anse Est des Sablettes à Menton, **le dragage de 2 000 m<sup>3</sup> de sable** et l'engraissement des plages sont réalisés. Cette opération fait suite à la tempête Adrian de 2018 qui prive les établissements balnéaires de la largeur de plage dont ils devraient disposer.

JUIN



DÉCEMBRE



Le dossier réglementaire pour la reconstruction à l'existant des ouvrages de protection au niveau de la plage Victoria, à Roquebrune, est déposé et accepté par les services de l'État.

FÉVRIER  
2021



Après une consultation, les prestataires sont retenus et les travaux commenceront dès février 2021.



## LA GESTION DE CRISE ET APRÈS...

En septembre 2020, un exercice est organisé par le SMIAGE et PREDICT Services, sur les communes des bassins versants de la Roya, de la Bévéra et du littoral avec la collaboration des services de l'État, du SDIS 06 et EDF.

Après les intempéries survenues à la fin de l'année 2019 et la tempête Alex en 2020, la Communauté de la Riviera française et le SMIAGE assistent les communes dans le recensement des dégâts, l'estimation des dépenses, le dépôt des demandes de subvention et les aides de financement.



## TEMPÊTE ALEX

La tempête Alex a créé de fortes modifications du cours d'eau de la Roya. Dès le lendemain, les services de la Communauté de la Riviera française et du SMAIGE interviennent pour identifier les travaux d'urgence. Certains sont réalisés avant l'hiver, afin de sécuriser la population, de protéger les berges, les habitations et autres infrastructures au cœur des villages. L'objectif est de réduire le risque inondation en cas d'intempéries de petite ampleur en attendant la réalisation des travaux définitifs. Près de 30 opérations sont réalisées pour un budget avoisinant les 6,2 M€.

Il s'agit, le plus souvent, de remettre la rivière dans son lit initial, en creusant un nouveau chenal et de conforter les berges avec des enrochements ou des talus en remblais.



Travaux d'urgence réalisés aux pieds des habitations du village de Fontan



Travaux réalisés dans le lac de Breil et au niveau du pont de Veil



Travaux de confortement au niveau du Stade de Breil réalisés par le SMAIGE

# 1.8 LES GRANDS PROJETS

## ROQUEBRUNE : RÉALISATION DE L'ÉCOQUARTIER

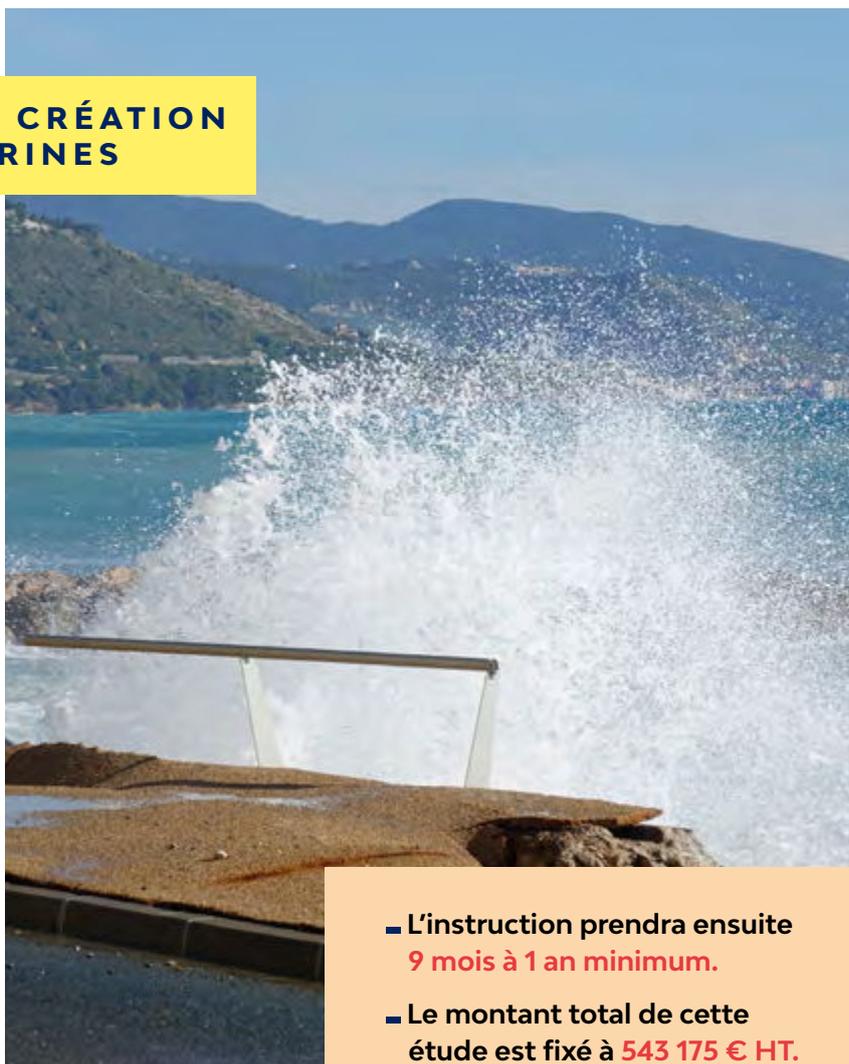


Pour mener à bien ce projet et accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, la Communauté de la Riviera française crée, le 9 juillet 2019, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) « Riviera Française Aménagement ».

En 2020, l'intercommunalité accompagne la SPLA et le groupement CAB Architectes – Sauerbruch Hutton International GMBH - TN PLUS - RR&A France - BMF, dont CAB Architectes est le mandataire, pour définir les grands principes d'aménagement du futur écoquartier.

## MENTON : PROJET DE CRÉATION DE DIGUES SOUS-MARINES

L'étude globale, lancée en 2019 pour réduire le risque submersion marine, arrive dans sa dernière phase. Celle-ci prévoit la sécurisation de la baie des Sablettes, avec la création d'une digue sous-marine à l'entrée de la baie pour casser la houle, ainsi que l'aménagement d'ouvrages sous-marins dans la baie du Soleil, du bas du Borrigo jusqu'à Roquebrune. En mars, les essais en « bassin à houle », permettent de définir l'implantation de nouvelles digues. Cette simulation apporte une aide précieuse pour déterminer le dimensionnement, l'implantation, l'efficacité des ouvrages et les impacts sur les herbiers de posidonies. Cette phase terminée, la Communauté de la Riviera française poursuit l'élaboration des dossiers réglementaires qui seront déposés auprès des services de l'État, en 2021.



■ L'instruction prendra ensuite **9 mois à 1 an minimum.**

■ Le montant total de cette étude est fixé à **543 175 € HT.**





## MENTON : PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Ce projet a pour objectif de participer à la promotion des transports collectifs et modes de déplacement doux, mais aussi à l'aménagement et à la rénovation du quartier de la gare, en modernisant son environnement immédiat.

Le lundi 20 janvier, Gares & Connexions présente les grandes lignes du projet lors d'une réunion publique d'information sur les travaux. Les travaux, qui devaient commencer à la fin de l'année 2020, sont décalés en raison de la crise sanitaire et afin de terminer, au préalable, le chantier de réfection du tunnel ferroviaire de la vieille ville de Menton.



## SOSPEL : CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE



Mandatée par les services de l'État au titre de sa compétence Aménagement du Territoire, le lancement du chantier est repoussé, en raison de la crise sanitaire, puis arrêté après la découverte d'une pollution des sols. Cet imprévu implique de repenser entièrement le mode de fondations prévues initialement par pieux. Finalement, celles-ci seront réalisées par un système sur radier.

En fin d'année 2020, la Communauté de la Riviera française finalise le dossier d'appel d'offres pour retenir l'entreprise spécialisée en dépollution.

## AUTRES GRANDS PROJETS

- Réalisation d'un **espace de co-working** à Menton
- Création d'un **Pôle Oléicole** à Breil
- Développement de la **ZAE de Fontan-Deleuze à Sospel**
- **Reconstruction des infrastructures d'assainissement** dans la vallée de la Roya



# 1.9 SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La Communauté de la Riviera française se veut être avant tout au service de ses communes membres. **Avec près de 44 fonds de concours attribués en 2020, elle maintient sa politique de dotation destinée à accompagner les projets d'investissement locaux.**

## LES FONDS DE CONCOURS



Cette année, la Communauté de la Riviera française a participé aux projets des communes en versant près de 2,1 M€ par le biais des fonds de concours. Des projets qui nécessitent le plus souvent des opérations de travaux, comme pour le chantier de rénovation des plafonds et décors de la chapelle de Maurion (3 515 €), la réfection du lavoir du Soutaï (4 679 €) ou la réhabilitation de la piste de l'Uggiaggio (1 850 €) à Saorge. L'intercommunalité

a également subventionné pour partie l'installation de panneaux électriques (12 905 €), la réfection de la route de la cascade (6 472 €) et le renouvellement de la muséographie du fort (3 345 €) à Sainte-Agnès ; ainsi que la réfection de la façade, des vitraux et de l'oratoire de la chapelle Saint-Joseph (11 746 €) de Moulinet.

La Communauté de la Riviera française a également versé le solde des fonds de concours demandés pour l'aménagement de l'Esplanade des Sablettes (1 074 565 €) à Menton et les travaux de restructuration de la piscine de La Turbie (172 075 €).



## EXEMPLES DE FONDS DE CONCOURS VERSÉS EN 2020

- Remise en **conformité électrique des bâtiments communaux**, à Castillon
- **Réfection de la toiture des bâtiments communaux** de Sospel
- **Réfection de la voirie communale**, à Fontan
- Travaux de **restauration de la cabane pastorale de Giaura**, à La Brigue
- Restauration et valorisation du **patrimoine fortifié de la Porte de Gênes**, à Breil



\* Le montant du fonds de concours versé ne peut excéder 50 % du montant HT pris en charge par la commune, hors subventions partenaires

## TEMPÊTE ALEX : COLLECTE DE DONS & SOLIDARITE

Après la catastrophe de la tempête Alex, l'engagement de la Communauté de la Riviera française sur le terrain s'accompagne d'un soutien financier de la part des communes du littoral. Lors du Conseil Communautaire du 18 décembre, **un soutien financier exceptionnel**

**d'un montant total de 135 450 € est approuvé**, soit une contribution de 2 € par habitant des 10 communes qui n'ont pas été touchées par la catastrophe. Cette somme sera dévolue à l'achat d'équipements nécessaires pour la remise en fonction des services publics dans la Roya.



Mobilisés dès le lendemain de la tempête, les services de l'intercommunalité apportent un soutien d'urgence à la fois humain, alimentaire et logistique aux communes sinistrées.

**Les collectes de dons des particuliers permettent de regrouper rapidement vêtements, matériel de puériculture, couvertures et denrées alimentaires, près de 130 tonnes en 13 jours.**

Les services techniques de la ville de Menton participent vivement à la gestion de ces collectes : mises à disposition d'agents, organisation des convois, prêts de véhicules, aide au stockage et au transport. Au total, plus de 200 tonnes sont acheminées à Breil, puis distribuées aux communes de la Roya par le biais du pôle logistique, créé et géré par la Communauté de la Riviera française. Elle organise **également une plateforme d'orientation des bénévoles et les accompagne avec un soutien au transport si besoin.**

L'intercommunalité lance un appel aux dons et récolte près de 100 000 € grâce à la générosité des particuliers, sociétés et associations.

Quelques jours après la catastrophe, Jean-Claude Guibal, Président de la Communauté de la Riviera française débloque une enveloppe exceptionnelle de 2 M€ pour financer les achats d'urgence (denrées alimentaires, matériel, location d'engins...)



# 1.10 MAISON DE JUSTICE & DU DROIT

## LES DEMANDES TRAITÉES



Malgré les restrictions gouvernementales dues à la crise sanitaire et la fermeture de nombreuses structures, **la Maison de Justice et du Droit a assuré, de façon continue, son rôle d'information sur les droits et les procédures auprès des usagers.**

Les demandes reçues relèvent principalement du droit civil (droit de la famille, du logement, de la consommation ou des successions). Celles relatives au droit du travail et à l'aide aux victimes augmentent significativement, tandis que les demandes pénales demeurent stables. En 2020, le Conciliateur de Justice reçoit 191 personnes et résout 46 affaires en audience de conciliation.

## LES PERMANENCES ASSURÉES

La crise sanitaire a un impact sur la fréquence et la régularité des permanences. Certaines sont suspendues et reprennent en distanciel. En dehors des périodes de confinement :

- Les **juristes de l'ADIL** assurent 1 permanence hebdomadaire en plus des 3 sur les communes de Roquebrune, Beausoleil et Sospel.
- **Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** est présent 1 fois par semaine.
- Les **notaires** proposent des renseignements et conseils par téléphone 1 fois par mois.
- Les **avocats généralistes** ont assuré 3 permanences hebdomadaires et un **avocat spécialisé en droit du travail** est présent 1 fois par mois, puis accompagné d'un 2<sup>nd</sup> avocat pour faire face à la demande croissante des usagers, à partir d'octobre.
- **Une permanence juridique exceptionnelle** est mise en place pour répondre aux demandes urgentes des sinistrés de la vallée de la Roya, liées essentiellement à des questions d'assurance, de logement et de travail.
- **Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Union Départementale des Affaires Familiales, les associations tutélaires ATIAM et APOGE** proposent des permanences périodiques, tout comme le Service d'Aide aux Victimes de l'association Montjoye.

## CHIFFRES CLÉS



**3 773**  
demandes traitées

**5 411**  
personnes reçues

**3 273**  
accueils au titre  
de l'accès au droit

**210**  
accompagnements  
d'aide aux victimes

## LES SUBVENTIONS

Comme chaque année, la Communauté de la Riviera française attribue des subventions :

- Conseil Départemental d'Accès au Droit : **14 000 €**
- Service d'Aide aux Victimes de l'Association Montjoye : **7 500 €**
- l'Agence Départementale d'Information sur le Logement : **15 000 €**

# 1.11

## MAISON DE LA FORMATION

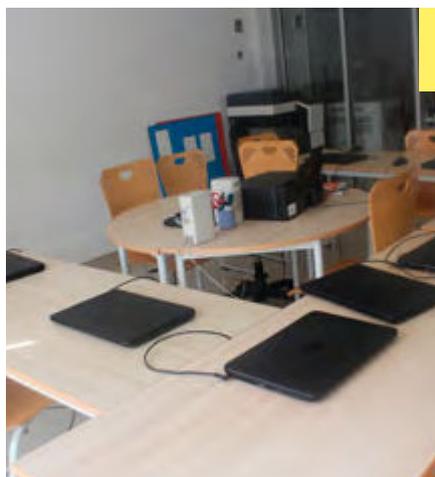


Gérée par la Communauté de la Riviera française, la Maison de la Formation propose à la location des salles de réunion et des bureaux à tous les organismes et associations de formation remplissant une mission de service public.

### LES LOCAUX À DISPOSITION

Située rue Isola, à Menton, la Maison de la Formation dispose de 2 bureaux et 4 salles de réunions de 12 à 28 places, dont une salle équipée de 12 ordinateurs. En 2020, les recettes générées par la location de salles et bureaux s'élève à **12 386 €**, une baisse par rapport à 2019, due à l'inactivité durant les périodes de confinement.

Salles	Descriptif de la salle	Tarif journalier	Forfait au mois
A	12 personnes	41 €	618 €
B	12 postes Informatiques	72 €	670 €
C	28 personnes environ	77 €	1030 €
D	18 personnes environ	46 €	721 €
Bureau 1	2 à 3 personnes	12 €	165 €
Bureau 2	2 à 3 personnes	12 €	165 €



### LES ORGANISMES

Les organismes de formation peuvent louer les locaux à la demi-journée. Une remise de 20 % leur est accordée s'ils louent une salle durant un mois complet. Les principaux intervenants accueillis sont **ESCCOM, FLC FORMATION, ACOPAD, AFCI ET REFLECTS.**

# 1.12 HABITAT & LOGEMENT

Depuis plusieurs années maintenant, la **Communauté de la Riviera française développe une politique en faveur du logement visant à permettre aux jeunes actifs de rester sur leur commune d'origine**. Elle poursuit également son engagement auprès des bailleurs sociaux pour la réalisation de logements aux loyers plus abordables que ceux disponibles dans le parc privé.



## FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET ENGAGER UNE OPAH SUR LE TERRITOIRE



En 2020, de nombreuses actions de soutien à la construction et à la rénovation de logements sociaux sont menées. Elles sont destinées à accompagner les organismes publics qui proposent du logement à loyers modérés.

**Cette année, la Communauté de la Riviera française subventionne la construction de 137 logements sociaux pour un montant de subventions de 456 000 €.**

Parallèlement, dans le cadre du programme local de l'habitat, approuvé en février 2020, elle prépare la mise en œuvre d'une opération programmée

d'amélioration de l'habitat (OPAH) afin d'aider à la résorption d'une partie de l'habitat insalubre, à l'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées et incite à la remise en location de logements vacants.

L'année est consacrée au travail préparatoire d'élaboration du dossier auprès de l'ensemble des communes du territoire. Les mois de confinement n'engendrent pas de retard dans le planning de réalisation, le contact étant maintenu avec les communes par visioconférence. L'OPAH sera mise en œuvre en 2021.

## AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS

Pour les communes de Tende, Saorge, Breil-sur-Roya, La Brigue, Sainte-Agnès, Gorbio et Moulinet, le traitement des demandes d'autorisations d'urbanisme est instruit par des agents mutualisés dans les services compétents des autres communes et mis à disposition auprès du Service Aménagement.

En 2020, cela représente **188 déclarations préalables, 60 permis de construire et 37 certificats d'urbanisme.**



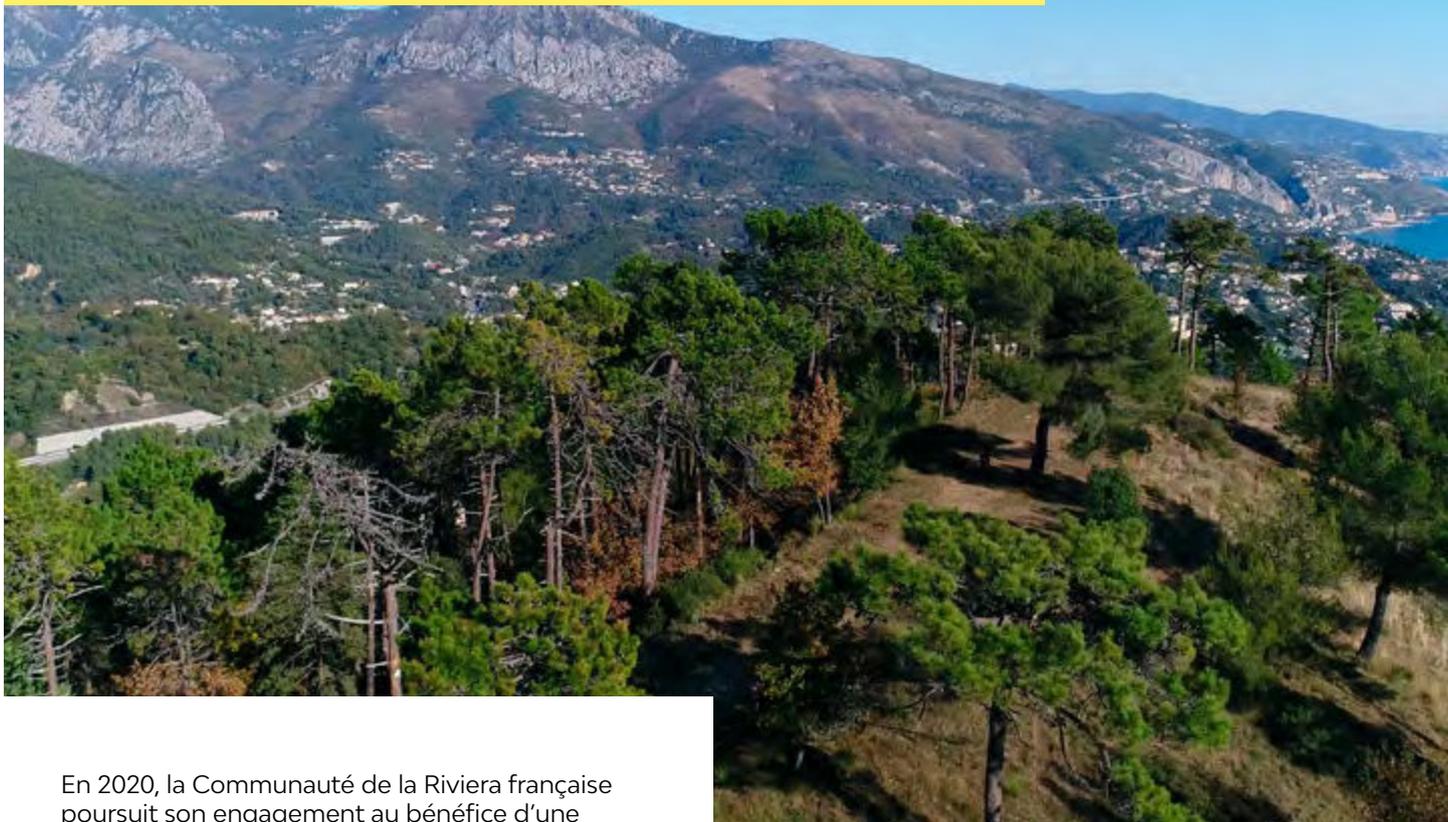
## TEMPÊTE ALEX

Afin d'assurer le relogement après la tempête Alex, le département centralise l'ensemble des logements disponibles auprès des bailleurs sociaux et lance également un appel aux particuliers. Le service Habitat renseigne les personnes sinistrées qui prennent directement contact avec l'intercommunalité et redirige, soit vers les structures d'accueil ouvertes, soit vers la cellule du département.

# 1.13 PLAN CLIMAT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2020 est plus que jamais marquée par les effets du changement climatique sur le territoire avec le passage de la tempête Alex, dans la vallée de la Roya. De ce phénomène découle une multitude de bouleversements à la fois écologiques, économiques et démographiques, auxquels les collectivités doivent et devront faire face dans les prochaines années.

## S'UNIR POUR LE CLIMAT : LE PCAET EST LANCÉ



En 2020, la Communauté de la Riviera française poursuit son engagement au bénéfice d'une stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et la protection de l'atmosphère, en lançant l'élaboration de son Plan Climat Air-Énergie Territorial.

Pour ce projet, elle s'associe à la Communauté de Communes du Pays des Paillons, à travers une volonté partagée de mise en commun des moyens. En novembre 2020, le Conseil Communautaire vote l'intégration et la mutualisation d'un agent qui intervient, à mi-temps, au sein des 2 collectivités. La première phase du travail est de poser les bases de l'élaboration du document avec la réalisation du diagnostic territorial.

Pour participer à l'atténuation du changement climatique, la collectivité mobilise le grand public, ainsi que son personnel interne, ses partenaires et prestataires afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des pratiques des activités humaines.





## AGIR EN INTERNE

En matière de développement durable, la Communauté de la Riviera française agit en interne en :

- favorisant les **labels environnementaux, certifications, actions ou process éco-responsables** dans les critères d'analyse des marchés d'appels d'offres ;
- privilégiant les **encres végétales et le papier-recyclé** pour les impressions professionnelles ;
- **dématérialisant la transmission** des délibérations aux élus, grâce à des tablettes numériques ;
- **télétransmettant les documents** comptables aux services de la Trésorerie ;
- mettant en place des **logiciels métiers pour dématérialiser les procédures** d'achat et la gestion des congés.



## FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

En plus de l'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et du réseau de bornes de recharge, la Communauté de la Riviera française poursuit sa transition vers la mobilité douce et électrique, avec l'achat de 8 vélos électriques supplémentaires pour son parc interne de véhicules.

Ces vélos sont utilisés pour les trajets professionnels et ceux domicile-travail. Cette modernisation permet de réduire l'impact environnemental des déplacements en diminuant la consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.



## LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

Que ce soit en faveur du tri et du recyclage, de la réduction des déchets ou de la préservation de la biodiversité, chaque année, les services de la Communauté de la Riviera française assurent des interventions en milieu scolaire, périscolaire ou lors d'événements destinées à sensibiliser les enfants aux problématiques environnementales. Des ateliers pratiques et participatifs sont réalisés, comme des constructions

d'hôtels à insectes, des visites en déchèterie ou des randonnées subaquatiques.

La Communauté de la Riviera française participe également à de nombreux événements européens, nationaux ou locaux en matière d'éducation à l'environnement des jeunes générations, car c'est une étape nécessaire pour faire prendre conscience qu'il est possible de protéger la planète et d'agir à travers des gestes simples.

# 1.14 SITE NATURA 2000



La Communauté de la Riviera française assure la gestion de 6 sites Natura 2000, dont 5 sites terrestres et 1 site marin. Ces habitats naturels et semi-naturels recèlent 103 espèces protégées recensées qui font l'objet de suivis constants par des scientifiques en partenariat avec les chargés de mission.

## LES SITES TERRESTRES

### CHIFFRES CLÉS

**1** CONVENTION D'ANIMATION renouvelée pour 2 ans

**300** CAVITÉS du massif du Marguareis protégées par une convention de pratiques vertueuses de la spéléologie

**1** NOUVELLE ESPÈCE protégée repérée : la loutre d'Europe

**9** MAE suivis à distance

### - Les chiroptères

En partenariat avec le Parc national du Mercantour et le Groupe Chiroptères de Provence, le suivi des chauves-souris sur les deux gîtes de reproduction que sont la Chapelle Notre-Dame du Mont, à Breil-sur-Roya et le Monastère Franciscain de Saorge, révèle la fréquentation de plus de 2 000 individus, dont des murins à oreilles échanquées, des grands rhinolophes et rhinolophes euryale. Les autres gîtes, dits « naturels » ou « anthropiques », sont également habités avec près de 700 individus recensés.

### LES SUIVIS & PARTENARIATS SCIENTIFIQUES



#### - La Nivéole de Nice & la gentiane de Ligurie

Cette année, le site « Vallée du Carei-collines de Castillon » intègre le programme européen *Life Seed Force*, dédié à la nivéole de Nice et la gentiane de Ligurie. Un accord est passé avec les communes de Castellar et de Castillon pour réaliser des actions de restauration de ces espèces, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen sur la période 2021-2027 : récolte de graines, mise en conservation des graines, production de plants, renforcement des populations à partir des graines récoltées sur site...

#### - Le Spéléropès de strinatii

L'État et l'UE valident la consultation pour actualiser les données scientifiques du site « Vallée du Carei-collines de Castillon ». Les suivis, analyses et rendus de l'étude, qui se dérouleront en 2021 et 2022, permettront de mieux connaître l'état de conservation et l'aire de répartition locale de cet amphibien sur les communes de Castillon, Gorbio, Menton, Peille, Sainte-Agnès et Sospel.

#### - Les orchidées sauvages

Au printemps, le suivi des différentes espèces présentes sur le secteur de Sainte-Croix à Saorge, démontre que les contrats passés avec les propriétaires des pelouses à orchidées assurent leur rôle de préservation des espèces sur le périmètre.



## GOVERNANCE

En juillet 2020, le COPIL annuel permet le renouvellement de la convention d'animation des 3 sites N2000 « Vallée du Careï- collines de Castillon », « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya » et « Mont Chajol » pour une durée de 2 ans. Le suivi de la loutre d'Europe, récemment repérée en Roya-Bévéra par les gardes du Parc national du Mercantour, est ajouté aux objectifs de gestion et de conservation.

## LES AUTRES ACTIONS MENÉES

- Une enquête sur les activités de sports et de loisirs dans les espaces naturels, dans le cadre de la stratégie départementale de pérennisation des sports de nature, qui vise à structurer une accessibilité maîtrisée aux espaces naturels.
- Des formations de restauration des murs en pierres sèches à Breil, Castellar, Saorge, Castillon et Sainte-Agnès.



## LES ANIMATIONS ET SENSIBILISATIONS

En 2020, les chargés de Mission Natura 2000 accompagnent les élèves de l'école primaire de Castellar pour visiter l'unité pastorale du col Saint-Bernard. Sur place, l'objectif pédagogique est de leur faire découvrir le métier d'éleveur, la biodiversité du site et les mesures environnementales et climatiques en place grâce à des jeux de rôle.

En été, l'observation des chiroptères au monastère de Saorge accueille, à ciel ouvert, près de 30 participants dans le cadre de la « Nuit internationale de la chauve-souris ».

## TEMPÊTE ALEX

Après le passage de la tempête, les chargés de mission maintiennent le lien avec les éleveurs très isolés de la vallée de la Roya. Des mesures d'urgence sont prises pour les agriculteurs, éleveurs et arboriculteurs :

- Du foin et de la nourriture pour les animaux sont acheminés par voie ferroviaire via le pôle logistique, pour assurer la survie des troupeaux sous abris.
- Les abris sont reconstruits au plus vite.
- Le rapatriement des troupeaux, via l'Italie, ou l'hébergement hors région dans certains cas.

En raison de la difficulté d'accès aux sites, la coupe des mélézins, pour lutter contre l'enrésinement de l'habitat du tétras lyre sur la baisse de Peïrefique du site « Mont Chajol » à Tende est reportée, tout comme les suivis de la plupart des contrats MAEC des unités pastorales de la vallée.



## LE SITE MARIN



En août 2020, la Préfecture Maritime de Méditerranée publie un nouvel arrêté destiné à protéger la biodiversité du littoral, notamment les herbiers de posidonies, en réglementant les mouillages des navires de 20 ou

24 mètres et plus sur le département des Alpes-Maritimes. Celui-ci identifie des zones d'interdiction pour permettre de ralentir la régression des herbiers sur certains secteurs à forts enjeux écologiques comme le Cap Martin.



## LE 1<sup>ER</sup> PROGRAMME D'ACTION DE LA SAISON ESTIVALE



Au total, 16 rendez-vous estivaux dédiés à la découverte et la préservation de la biodiversité marine sont organisés entre juillet et août sur Menton et Roquebrune, dans le respect des mesures sanitaires liées à la Covid-19. Ce 1<sup>er</sup> programme d'animations regroupe des ateliers de sensibilisation à l'environnement marin, avec le Centre de Découverte Mer et Montagne, ainsi que des visites guidées avec un guide naturaliste, sur le sentier Le Corbusier. Sont également proposées : des découvertes du patrimoine de villégiature depuis la mer, des randonnées aquatiques et des sorties en kayak. Parallèlement, une campagne de prévention auprès des plaisanciers est menée pour les accompagner vers des pratiques éco-responsables en mer.

## L'ARRIVÉE DU PROJET AZUR 2020

Le 12 septembre 2020, la Communauté de la Riviera française participe au Projet Azur lors de l'arrivée en kayak d'Anaëlle Marot qui termine son périple de 1 000 km, réalisé en vélo et en kayak. Cette aventure écologique a pour but de sensibiliser les citoyens à la gestion des déchets en mer en organisant le ramassage et le tri des déchets sur les plages et en mer. L'association Mentonnaise Stand Up For The Planet organise son arrivée sur la plage des Sablettes à Menton. En partenariat avec les chargés de mission Natura 2000, une action participative de nettoyage de la plage et en mer est menée et des stands d'information accueillent le public.



## GOVERNANCE

Le 7<sup>e</sup> COPIL est organisé le 18 février 2020 pour présenter le bilan de la 1<sup>ère</sup> phase d'animation du site Cap Martin et lancer la nouvelle période d'animation d'une durée de 3 ans. Lors de la séance, la Communauté de la Riviera française signe la Charte Pelagos en même temps que la commune de Roquebrune.



# 1.15 AGRICULTURE

La stratégie agricole du territoire est avant tout protectrice, destinée à **redynamiser les 3 filières agricoles locales, favoriser et accompagner les agriculteurs** du territoire et ceux qui souhaiteraient s'y installer.



## LA VALORISATION DES FILIÈRES LOCALES

### ■ Le Citron de Menton

La Communauté de la Riviera française travaille en étroite collaboration avec l'Association pour la Promotion du Citron de Menton, créée en 2004 pour accompagner les producteurs de citrons de Menton. Cette année, elle participe à une réflexion sur un projet de professionnalisation et de structuration de la filière, en développant une société pour améliorer le conditionnement et la commercialisation de la production.

### ■ Oléiculture & castanéiculture

Dans le cadre d'un projet européen, en coopération avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), la Chambre d'Agriculture 06 et l'association Terre de Liens, la Communauté de la Riviera française collabore au recensement des terrains à potentiels oléicoles et castanéicoles dans le cadre d'une action de préservation et de valorisation du foncier agricole dans le Moyen et le Haut pays.



## PÔLE OLÉICOLE

Après le passage de la tempête Alex, l'accès principal au lieu-dit où devait être installée la future structure est entièrement détruit. Depuis plusieurs années, la Communauté de la Riviera française travaille à la création d'un Pôle Oléicole à Breil, sur un terrain d'1,5 ha, comprenant une bâtisse et 270 oliviers, afin de relancer la production d'huile d'olive et d'en faire un lieu de promotion de l'activité oléicole.

La reconstruction du pont de Veil doit intervenir en février 2021. Le devenir du projet sera alors en discussion avec la commune pour s'intégrer aux grandes lignes de reconstruction de la vallée.

## TEMPÊTE ALEX

Avec près de 80 % des exploitants agricoles situés sur le haut et le Moyen pays, de nombreux agriculteurs et éleveurs du territoire sont touchés par la tempête. Au total, 32 producteurs sollicitent une compensation financière auprès du Conseil Départemental et de la Région Sud-PACA pour renouveler des outils de production détériorés ou inexploitable. La Communauté de la Riviera française participe à la Commission d'attribution des aides avec la Chambre d'Agriculture 06. Parallèlement, elle les accompagne dans leurs demandes d'aide au fonds Solidarité Roya auprès d'Initiative Menton Riviera.





**2**

**LES SERVICES  
RESSOURCES**

# 2.1 BUDGET

La Communauté de la Riviera française préserve un équilibre budgétaire dans un contexte jamais vu jusqu'alors, devant faire face à la fois à la crise sanitaire et aux conséquences de la tempête Alex.

## CHIFFRES CLÉS

**62 792 200 €**  
DE DÉPENSES  
de fonctionnement



**14 277 331 €**  
DE DÉPENSES  
d'investissement

## LE BILAN DES INVESTISSEMENTS

### PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement  
**8 569 006 €**

Immobilisations diverses  
**1 718 499 €**

Remboursement de capital  
**1 068 219 €**

### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'équipement reçues  
**40 926 €**

Dotations, fonds divers et réserves  
**123 395 €**

Emprunt mobilisé  
**10 000 000 €**

Recettes d'ordre  
**3 955 349 €**

Sur l'année, la Communauté de la Riviera française poursuit la gestion rigoureuse de son budget en maîtrisant ses dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement, tout en contribuant au soutien des investissements des communes membres et en assurant la consolidation des compétences récemment intégrées.



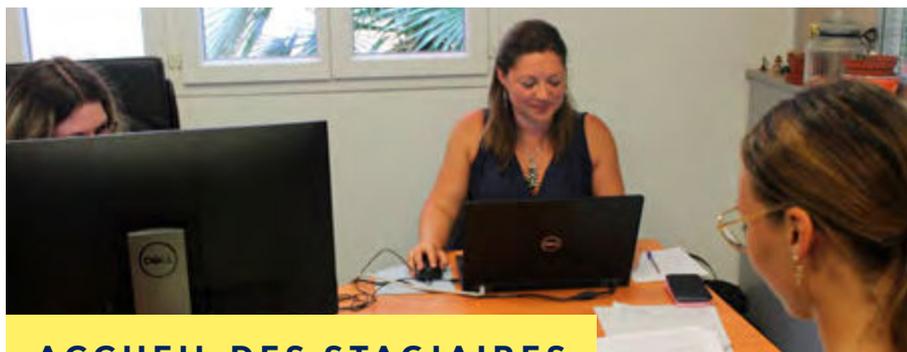
## 2.2 RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de la Riviera française s'appuie sur **96 agents contractuels et fonctionnaires**, répartis entre le siège social, situé à Menton, et les locaux du service Eau & Assainissement de Menton et Sospel.

### LE PERSONNEL & LES FORMATIONS

En 2020, l'intercommunalité recrute **5 agents** contractuels, **2 saisonniers** ainsi que **3 agents** par voie de mutation. Elle enregistre également 7 départs par voie de mutation et en retraite, 2 nominations d'agents par promotion interne (1 catégorie B et 1 catégorie C) et 4 avancements de grade (3 en filière technique, 1 en filière administrative).

Même si la crise sanitaire rend l'organisation des formations difficile en raison de la fermeture du site du CNFPT pendant 10 mois, certaines sont réalisées à distance. Au total, **117 demandes** de formation sont enregistrées et **39 sessions** suivies par les agents.



### ACCUEIL DES STAGIAIRES

Au cours de l'année, les services de la Communauté de la Riviera française accueillent **8 élèves** en stage dont 1 stage de fin d'études. Ces stagiaires sont intégrés à la Direction Générale Adjointe des Services et aux services des Finances, Eau & Assainissement, Communication, Valorisation et Élimination des déchets, ainsi qu'au service Aménagement du Territoire et Habitat.

### LUTTER EN INTERNE CONTRE LA COVID-19

Face à la crise de la Covid-19, la direction des Ressources humaines, avec son service prévention, veille à la mise en place de l'ensemble des mesures préventives nécessaires au maintien de l'action publique, en lien avec les directives de l'ARS.

Pendant les différentes phases de confinement et déconfinement, les mesures nécessaires sont prises afin de s'adapter aux

mesures gouvernementales, tout en assurant le maintien du service public (travail à distance, permanences sur sites, accueil du public...), y compris pour les missions et l'activité du service RH lui-même. Par la suite, des protocoles sanitaires et des mesures de protection sont établis en tenant compte des contraintes imposées par les équipements et les métiers.

### CHIFFRES CLÉS

**49**  
Femmes

**47**  
Hommes

**62** AGENTS  
mis à disposition

**4** AGENTS  
en disponibilité

**9**  
AGENTS EN  
DÉTACHEMENT  
auprès des  
entreprises  
privées

**1**  
AGENT EN  
DÉTACHEMENT  
auprès  
d'une autre  
collectivité

# 2.3 COMMANDE PUBLIQUE

En 2020, la Communauté de la Riviera française a conclu **10 marchés publics de fournitures et services** et **10 marchés publics de travaux**.

## CHIFFRES CLÉS

**3** marchés de fournitures et services < ou = 25 000 €

**11** marchés de fournitures et services > ou = 25 000 €

**10** marchés publics de travaux > ou = 25 000 €



### LES MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES

Le Service de la commande publique accompagne le renouvellement de contrats nécessaires au fonctionnement et à l'organisation des services de la collectivité comme l'attribution de service de téléphonie mobile, fixe et d'accès internet.

D'autres procédures de mises en concurrence sont lancées pour l'attribution de marchés destinés à la collecte des déchets et à leur traitement, à la programmation des travaux ou encore à différentes études préalables.



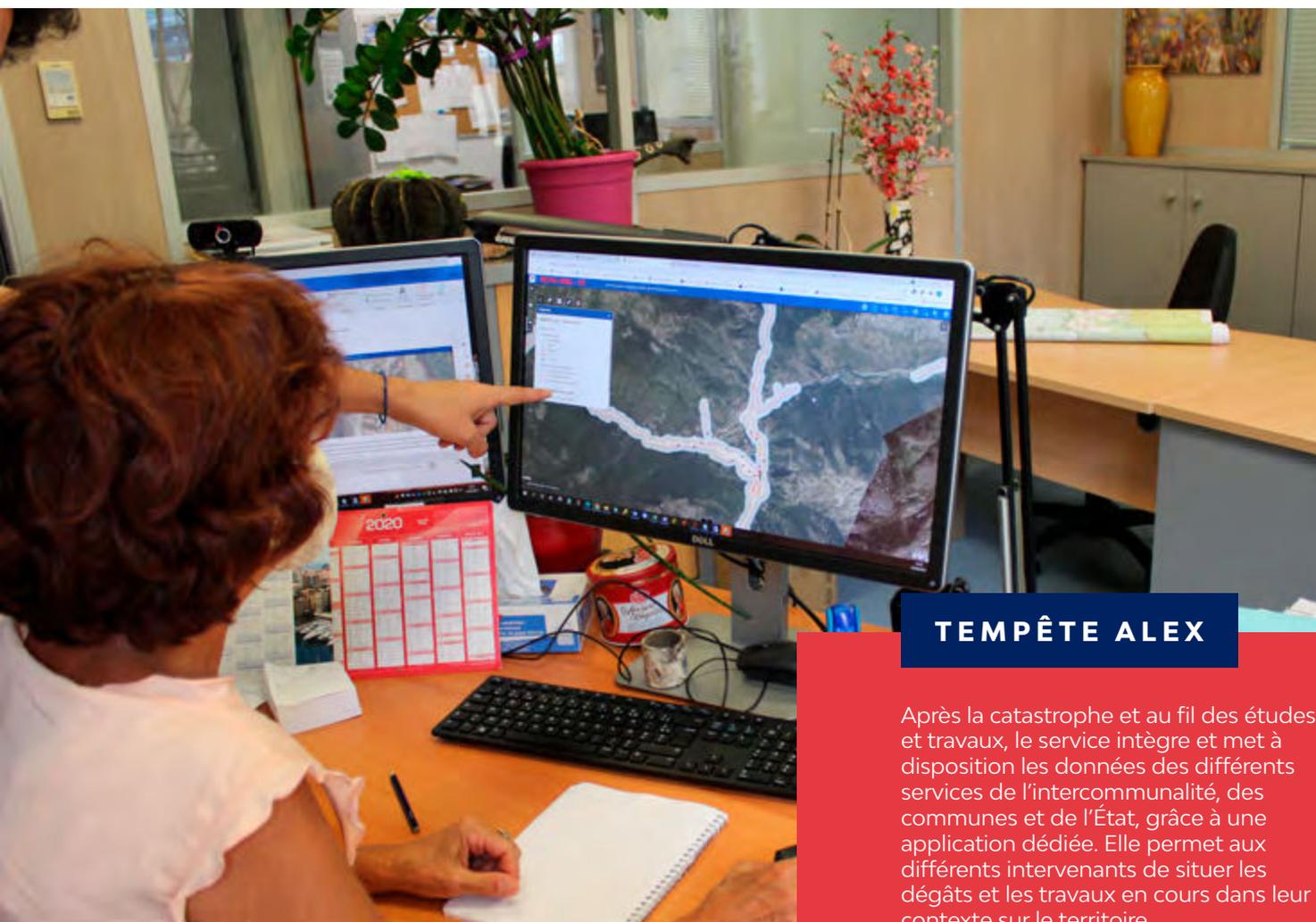
### LES MARCHÉS DE TRAVAUX

Parmi les 10 marchés publics de travaux attribués, **8 concernent le Service Eau & Assainissement** et **2 la construction de la nouvelle gendarmerie de Sospel**.

## 2.4 SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Service SIG continue d'enrichir le portail dédié avec, entre autres, les PLUs numérisés de 10 communes ; une **quinzaine d'applications ciblées métiers**, développées par le service et la mise à disposition de l'**application ArcOpole Pro Cadastre**. L'outil est entré dans sa phase d'utilisation active avec 99 utilisateurs réguliers.

Les confinements successifs n'ont pas entaché la réactivité du service qui a su répondre aux diverses sollicitations, en présentiel comme en télétravail.



### TEMPÊTE ALEX

Après la catastrophe et au fil des études et travaux, le service intègre et met à disposition les données des différents services de l'intercommunalité, des communes et de l'État, grâce à une application dédiée. Elle permet aux différents intervenants de situer les dégâts et les travaux en cours dans leur contexte sur le territoire.

# 2.5 SYSTÈME D'INFORMATION & NUMÉRIQUE

La Direction mutualisée et le service poursuivent la **2<sup>e</sup> phase de leur mission initiée en 2018**. Celle-ci est tournée vers la mise en place d'un centre de ressources aux communes.

## LE CENTRE DE RESSOURCES EN ACTION

La crise sanitaire de la Covid-19 et la tempête Alex mobilisent les ressources informatiques de façon inédite. Après la mise en place des premières actions visibles : délivrance de certificats électroniques, refonte du SIG, suivi des dossiers d'aménagement numérique. Le service déploie de nouveaux outils et services utilisés par les communes :

- **logiciel dédié aux ADS** et à la dématérialisation des demandes d'urbanisme,
- **accompagnement des agents** dans l'installation ou le paramétrage de matériels,
- **mobilisation auprès des conseillers et nouveaux élus** en matière de numérique,
- **aide à la reconstruction** des systèmes informatiques dans la Roya.

## ACCOMPAGNER LA CRISE SANITAIRE

Dès l'annonce du 1<sup>er</sup> confinement, des solutions de télétravail sont mises en place afin de permettre la continuité du service public. Les agents peuvent accéder à leurs données et messageries à distance, et plus de la moitié d'entre eux sont équipés d'ordinateurs portables pour travailler à domicile. Des systèmes innovants de visio-conférence sont rapidement déployés et adoptés par les agents. Le service accompagne les agents dans la prise en main de ces nouveaux outils de dématérialisation : signatures et parapheurs électroniques, réunions ou accueil du public à distance.

À l'inverse, les agents de l'informatique assurent une présence constante dans les locaux pour surveiller le fonctionnement et la sécurité des réseaux informatiques, externalisés pour la première fois à une telle échelle.





## TEMPÊTE ALEX

Dans les heures qui ont suivi la tempête Alex, le service intervient, en lien avec les opérateurs téléphoniques et de télévision, pour procéder au rétablissement des réseaux de télécommunications.

Cette action volontariste permet, avec le soutien de la Préfecture, en termes de dispositifs satellitaires, d'organiser de façon réactive le retour des principaux réseaux.

Des ordinateurs fixes et portables, caméras,

câbles... sont achetés et **distribués pour rééquiper les communes sinistrées.**

La Direction des **Systèmes d'Information et du Numérique** suit toujours, avec l'État, le Département et les opérateurs, la reconstruction des réseaux de télécommunication et l'installation des nouveaux relais. Elle travaille également, avec les Services Techniques, à l'installation de nouveaux téléphones ou antennes satellitaires.



Le parc informatique et téléphonique s'est développé afin de répondre à l'accroissement de ses effectifs, d'équiper les nouveaux locaux ou réorganiser certains pôles. Elle initie un chantier autour des objets connectés et d'un nouvel outil de gestion du temps de travail prévu pour 2021.

# 2.6 COMMUNICATION

La mission principale du service communication est **d'informer les usagers sur les actions et services mis en œuvre par l'intercommunalité ainsi que la promotion des événements organisés** par les différents services.



## LES PROJETS GRAPHIQUES

Même si de nombreux événements sont reportés en raison de la crise sanitaire, 22 projets et près de 90 adaptations graphiques sont réalisés en 2020. Les différents visuels sont déclinés sur divers supports : print, web, numérique, PLV, objet promotionnel et en annonce « presse » dans le cadre d'achats d'espaces publicitaires.





## LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'amélioration du site internet **riviera-francaise.fr** est entrée dans sa phase 2, avec une optimisation technique du référencement et l'intégration d'un module « Agenda » en page d'accueil, dédié aux événements ou à l'annonce de rendez-vous. Cette 2<sup>e</sup> phase d'amélioration, associée à la diffusion par les communes des actualités sur leurs pages Facebook, ont un bénéfice direct et important sur l'audience du site, avec une augmentation de 34 % des visiteurs uniques sur l'année.

**125 430**  
pages visitées

**52 722**  
sessions

**43 897**  
utilisateurs



## LES RELATIONS AVEC LA PRESSE



Dans un souci continu de transparence et d'information vis-à-vis des habitants et usagers, la Communauté de la Riviera française s'engage à rendre compte au maximum des actions menées par les différents services.

En effet, l'action intercommunale a besoin d'être incarnée et relatée, notamment dans la presse locale, pour assurer une

promotion constante du territoire et des élus communautaires qui la portent.

**Ainsi, plus de 348 articles de presse sont comptabilisés dans la Presse Quotidienne Régionale, en presse magazine et nationale, notamment après le passage de la tempête Alex.**

# 2.7 ÉLUS & COMMISSIONS

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 15 juillet, les élus du nouveau Conseil Communautaire siègent pour la 1<sup>ère</sup> fois. Jean-Claude Guibal, Maire de Menton est réélu à l'unanimité Président de Communauté de la Riviera française. Le Conseil Communautaire est ainsi composé au 31 décembre 2020 :

**Président** Jean-Claude **GUIBAL**, Maire de Menton

**1<sup>er</sup>** Patrick **CESARI**, Maire de Roquebrune

**2<sup>e</sup>** Gérard **SPINELLI**, Maire de Beausoleil

**3<sup>e</sup>** Jean-Mario **LORENZI**, Maire de Sospel

**4<sup>e</sup>** Jean-Jacques **RAFFAELE**, Maire de La Turbie

**5<sup>e</sup>** Sébastien **OLHARAN**, Maire de Breil-Sur-Roya

**6<sup>e</sup>** Jean-Pierre **VASSALLO**, Maire de Tende

**7<sup>e</sup>** Paul **COUFFET**, Maire de Gorbio

**8<sup>e</sup>** Albert **FILIPPI**, Maire de Sainte-Agnès

**9<sup>e</sup>** Anne-Marie **ARSENTO-CURTI**, Maire de Castellar

**10<sup>e</sup>** Daniel **ALBERTI**, Maire de La Brigue

**11<sup>e</sup>** Brigitte **BRESC**, Maire de Saorge

**12<sup>e</sup>** Olivier **CHANTREAU**, Maire de Castillon

**13<sup>e</sup>** Philippe **OUDOT**, Maire de Fontan

**14<sup>e</sup>** Guy **BONVALLET**, Maire de Moulinet

## LES MEMBRES

### MENTON

- Sandra **PAIRE** 1<sup>er</sup> adjointe
- Yves **JUHEL** Membre du Bureau - 2<sup>e</sup> Adjoint
- Gabrielle **BINEAU** 3<sup>e</sup> adjointe
- Daniel **ALLAVENA** 4<sup>e</sup> adjoint
- Martine **CASERIO** 5<sup>e</sup> adjointe
- Marcel **CAMO** 6<sup>e</sup> adjoint
- Patricia **MARTELLI** 7<sup>e</sup> adjointe
- Jean-Claude **ALARCON** 8<sup>e</sup> adjoint
- Sylviane **ROYEAU** 9<sup>e</sup> adjointe
- Mathieu **MESSINA** 10<sup>e</sup> adjoint
- Habiba **PAILLAC**, Sébastien **USCHER**, Nicole **ZAPPIA**, Olivier **BETTATI**, Estelle **GIORGIO-REVERDIAU**, Patrice **NOVELLI**, Pascale **VERAN**

### BEAUSOLEIL

- Cindy **GENOVESE** 2<sup>e</sup> adjointe
- Nicolas **SPINELLI** 3<sup>e</sup> adjoint
- Alain **DUCRUET** 5<sup>e</sup> adjoint
- Danielle **LISBONA** 6<sup>e</sup> adjointe
- Éléonore **PATERNOTTE** 8<sup>e</sup> adjointe
- Stéphane **MANFREDI**, Édouard-Jean **CURTET**

### ROQUEBRUNE

- Jean-Louis **DEDIEU** 1<sup>er</sup> adjoint
- Solange **BERNARD** 2<sup>e</sup> adjointe
- Patricia **LORENZI** 4<sup>e</sup> adjointe
- Ghislain **POULAIN** 5<sup>e</sup> adjoint
- Christophe **GLASSER** 7<sup>e</sup> Adjoint
- Véronique **BATONNIER** 8<sup>e</sup> Adjointe
- Anthony **MALVAULT**

### LA TURBIE

- Brigitte **ALBERTINI**

### SOSPEL

- Martine **FERRERO** 4<sup>e</sup> adjointe

## LES COMMISSIONS

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Vice-Président** : Jean-Jacques **RAFFAELE**

**Membres** : Marinella **GIARDINA**, Stéphanie **JACQUOT**, Gérard **DESTEFANIS**, Édouard **CURTET**, Christophe **GLASSER**, Véronique **BATONNIER**, Lucas **CHAREF**, Martine **FERRERO**, Jean-Jacques **RAFFAELE**, Bernard **TAPIERO**, Marylène **WALKOWIAK**, Renaud **LEFEBVRE**, Marguerite **CARBONI**, Maryse **CASTELLANI**, Kevin **GAUTIER**, Dominique **TALIERCIO**, Aurélie **SOMAZZI**, Karim **LANDAIS**, Jean-Claude **SACHIER**, Liliane **DERRAC**, Georges **GIORGIS**, Daniel **ALBERTI**, Aline **TOESCA**, Christian **PRADIER**, Albine **LEGRAND**, Guillaume **FOSSAT**, Jean-Marc **CATARSI**, Cécilia **SOTTO**, Chantal **NARICE**, Brigitte **DUBAR**.

### TRANSPORT ET ACCESSIBILITÉ

**Vice-Présidents** : Yves **JUHEL**, Gérard **SPINELLI**

**Membres** : Daniel **ALLAVENA**, Sylviane **ROYEAU**, Fadile **BOUFIASSA**, Gérard **DESTEFANIS**, Nicolas **SPINELLI**, Christophe **GLASSER**, Véronique **BATONNIER**, Roque **CHRISTINE CONSENTINO**, Martine **FERRERO**, Annick **CHAMPION**, Hélène **GROUSELLE**, Sébastien **OLHARAN**, Michel **BRAUN**, Florent **REYNAUD**, Maryse **CASTELLANI**, Gabriel **AMORETTI**, Kevin **GAUTIER**, Karim **LANDAIS**, Aurélie **SOMAZZI**, Dominique **PETIT**, Emmanuel **RAVIER**, Mikaëla **MAFEI**, Daniel **ALBERTI**, Lucien **FRACCASI**, Jean-Pierre **PIOLAT**, Jean-Marie **GALLO**, Odile **TOCCI**, Edmond **BELTRAMO**, Dorian **BARTHES**, Chantal **NARICE**, Brigitte **DUBAR**.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

**Vice-Président** : Jean-Mario **LORENZI**

**Membres** : Sandra **PAIRE**, Cédric **MONTEIRO**, Gérard **DESTEFANIS**, Nicolas **SPINELLI**, Jean-Louis **DEDIEU**, Ghislain **POULAIN**, Michel **CHAMPOUSSIN**, Michel **POGGI**, Jean-Jacques **RAFFAELE**, Gérard **SEVEON**, Francis **FRECOURT**, Herbert **WOLFERS**, Dominique **DALMASSO**, Cyrille **LEJA**, Fernand **MASSA**, Gilles **LANTERI**, Hervé **DELLERBA**, Albert **FILIPPI**, Stéphane **CLAMENS**, Hervé **LEONET**, Bruno **SOMA**, Daniel **ALBERTI**, Dominique **AIPERTO**, Lucien **FRACASSI**, Jean-Marie **GALLO**, David **DERACHE**, Philippe **OUDOT**, Gérald **ROSSO**, Chantal **NARICE**, Michel **PALLANCA**.

### HABITAT

**Vice-Président** : Yves **JUHEL**

**Membres** : Yves **JUHEL**, Nicole **ZAPPIA**, Gérard **DESTEFANIS**, Danielle **LISBONA**, Solange **BERNARD**, Patricia **LORENZI**, Renaud **DETOEUF**, Livia **VERET**, Jean-Jacques **RAFFAELE**, Sandrine **PENTA**, Audrey **ROSSI**, Marie Lou **ALLAVENA**, Jean-Charles **QUERCIA**, Myriam **PASTORELLI**,

Cyril DENTAL, Kevin GAUTIER, Karim LANDAIS, Aurélia SOMAZZI, Martine PRUNIER, Morgane HERVIEU, Patrick LOVAZZANI, Daniel ALBERTI, Ghyslaine DAHON, Lucien FRACASSI, Nathalie QUIVY, Cendrine MARCEAU, Edmond BELTRAMO, Giacomina LOCATELLI, Chantal NARICE, Brigitte DUBAR.

#### AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET SCOT

**Vice-Président :** Patrick CESARI

**Membres :** Gabrielle BINEAU, Élodie ROBERT, Gérard DESTEFANIS, Michel LEFEVRE, Louis DEDIEU, Christophe GLASSER, Renaud DETOEUF, Marianne ORFAO, Jean-Jacques RAFFAELE, Gérard SEVEON, Francis FRECOURT, Audrey ROSSI, Sébastien VASSALLO, Jean-Charles QUERCIA, Cyril DENTAL, Vanessa TORNATO, Albert FILIPPI, Karim LANDAIS, Hervé LEONET, Christine SPRANGER, Christophe MARINI, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESCE, Jean-Marie GALLO, David DERACHE, Jean-Louis GIOANNI, Gerald ROSSO, Chantal NARICE, Brigitte DUBAR.

#### POLITIQUE DE LA VILLE

**Vice-Président :** Guy BONVALLET

**Membre :** Habiba PAILLAC, Patricia MARTELLI, Gérard DESTEFANIS, Danielle LISBONA, Solange BERNARD, Patricia LORENZI, Renaud DETOEUF, Nicolas CROO, Daniel CANDELA, Alexandre FREU, Renaud LEFEBVRE, Geneviève IDDA, Jean-Charles QUERCIA, Caroline FRANCA, Fernand MASSA, Gilles LANTERI, Hervé DELLERBA, Aurélia SOMAZZI, Rodolphe GARRAFO, Emmanuel RAVIER, Yves ROUGEOT, Daniel ALBERTI, Aline TOESCA, Anne GACOIN, Odile TOCCI, Albine LEGRAND, Christine BALLESTRA, Dorian BARTHES, Michel PALLANCA, Brigitte DUBAR.

#### GEMAPI

**Vice-Président :** Sébastien OLHARAN

**Membres :** Daniel ALLAVENA, Sandra PAIRE, Gérard DESTEFANIS, Nicolas SPINELLI, Jean-Louis DEDIEU, Ghislain POULAIN, Livia VERET, Nicolas REY, Jean-Jacques RAFFAELE, Bernard TAPIERO, Daniel GIORDAN, Paul REY, Cyrille LEJA, Dominique DALMASSO, Cyril DENTAL, Gilles LANTERI, Aurélia SOMAZZI, Karim LANDAIS, Hervé LEONET, Stéphane DELLERBA, Pierre-Antoine BIANCHERI, Daniel ALBERTI, Lucien FRACASSI, Fabrice REY, Jean-Marie GALLO, Nathalie QUIVY, Jean-Louis GIANNI, Gerald ROSSO, Michel PALLANCA, Brigitte DUBAR.

#### COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET ESPACES VALLÉENS

**Vice-Présidents :** Philippe OUDOT, Jean-Pierre VASSALLO

**Membres :** Marco SAGRADA, Mathieu MESSINA, Gérard DESTEFANIS, Édouard CURTET, Patricia LORENZI, Véronique BATONNIER, Laurence GIRAUD, Martine FERRERO, Annick CHAMPION, Bruno LOPEZ, Thierry GUIDO, Karine BOETTI, Morgan MILANO, Sébastien VASSALLO, Kevin GUATIER, Cyril DENTAL, Aurélia SOMAZZI, Karim LANDAIS, Rodolphe GARRAFO, Valentin GIANNINI, Christian TURCO, Daniel ALBERTI, Lucien FRACASSI, Dominique AIPERTO, Édith MANCUSO, Albine LEGRAND, Yves DALBERA, Carine OUDOT, Chantal NARICE, Brigitte DUBAR.

#### PATRIMOINE, CULTURE, SPORTS

**Vice-Présidents :** Paul COUFFET, Brigitte BRESCE

**Membres :** Martine CASERIO, Jean-Claude ALARCON, Gérard DESTEFANIS, Danielle LISBONA, Jean-Louis DEDIEU, Ghislain POULAIN, Nicolas CROO, Marianne ORFAO, Annick CHAMPION, Sandrine PENTA, Isabelle SAUVE, Thierry GUIDO, Morgan MILANO, Marilène DALMASSO, Auriane MAURY, Cyril DENTAL, Karim LANDAIS, Aurélia SOMAZZI, Valentin GIANNINI, Rodolphe GARRAFO, Cécile BOSIO, Daniel ALBERTI, Anne GACOIN, Ghyslaine DAHON, Jean-Pierre GIBAUD, Édith MANCUSO, Georges TRESSOLS, Giacomina LOCATELLI, Chantal NARICE, Michel PALLANCA.

#### AGRICULTURE ET RURALITÉ

**Vice-Présidente :** Anne-Marie ARSENTO-CURTI

**Membres :** Sébastien USCHER, Nicole ZAPPÀ, Gérard DESTEFANIS, Cindy GENOVESE, Jean-Louis DEDIEU, Christophe GLASSER, Véronique TROCH, Nicolas CROO, Daniel CANDELA, Bruno LOPEZ, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Florent REYNAUD, Marilène DALMASSO, Vanessa TORNATO, Cyril DENTAL, Hervé DELLERBA, Aurélia SOMAZZI, Morgane HERVIEU, Anne-Marie ARSENTO-CURTI, Daniel ALBERTI, Santino PASTORELLI, Jean-Pierre PIOLAT, Aline TOESCA, Marjorie GHISOLFO, Cendrine

MARCEAU, Edmond BELTRAMO, Jean-Louis GIOANNI, Michel PALLANCA, Chantal NARICE.

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

**Vice-Présidents :** Brigitte BRESCE, Albert FILIPPI

**Membres :** Sandra PAIRE, Sébastien USCHER, Gérard DESTEFANIS, Cindy GENOVESE, Solange BERNARD, Christophe GLASSER, Livia VERET, Éliane ALBIN, Daniel CANDELA, Brigitte ALBERTINI, Jérôme BOUERI, Julia BONNET, Lucien MOULIN, Caroline FRANCA, Cyril DENTAL, Agnès PINELLI, Aurélia SOMAZZI, Karim LANDAIS, Dominique PETIT, Liliane DERRAC, Pascale SOBOL, Daniel ALBERTI, Anne GACOIN, Christian PRADIER, Marjorie GHISOLFO, Odile TOCCI, Giacomina LOCATELLI, Yves DALBERA, Michel PALLANCA, Brigitte DUBAR.

#### ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

**Vice-Président :** Gérard SPINELLI

**Membres :** Sandra PAIRE, Cédric MONTEIRO, Gérard DESTEFANIS, Cindy GENOVESE, Solange BERNARD, Patricia LORENZI, Laurence GIRAUD, Martine FERRERO, Daniel CANDELA, Hachim HERGET, Daniel GIORDAN, Francis FRECOURT, Dominique DALMASSO, Daniel VAISSIERE, Cyril DENTAL, Auriane MAURY, Aurélia SOMAZZI, Karim LANDAIS, Christine SPRANGER, Martine PRUNIER, Franck BAUDOIN, Daniel ALBERTI, Anne GACOIN, Ghyslaine DAHON, Jean-Marie GALLO, Marjorie GHISOLFO, Dorian BARTHES Yves DALBERA, Chantal NARICE, Brigitte DUBAR.

#### PARCS DE STATIONNEMENT ET FOURRIÈRE AUTOMOBILE

**Vice-Président :** Olivier CHANTREAU

**Membres :** Floriane CAZAL, Daniel ALLAVENA, Gérard DESTEFANIS, Nicolas SPINELLI, Christophe GLASSER, Véronique BATONNIER, Nicolas REY, David BOUSSEAU, Jean-Jacques RAFFAELE, Gérard SEVEON, Daniel GIORDAN, Paul REY, Morgan MILANO, Daniel VAISSIERE, Fernand MASSA, Gilles LANTERI, Karim LANDAIS, Aurélia SOMAZZI, Stéphane DELLERBA, Stéphane CLAMENS, Boris BASSO, Daniel ALBERTI, Lucien FRACASSI, Guillaume FOSSAT, Nathalie QUIVY, Jean-Louis GIOANNI, Edmond BELTRAMO, Chantal NARICE, Michel PALLANCA.

#### DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

**Président de Droit :** Jean-Claude GUIBAL ou son représentant Daniel ALBERTI

**Membres :** Marcel CAMO, Jean-Mario LORENZI, Nicolas SPINELLI, Jean-Louis DEDIEU, Anthony MALVAULT.

**Membres suppléants :** Yves JUHEL, Alain DUCRUET, Martine FERRERO, Solange BERNARD, Estelle GIORGIO.

#### APPEL D'OFFRES

**Président de Droit :** Jean-Claude GUIBAL ou son représentant Daniel ALBERTI

**Membres :** Yves JUHEL, Jean-Mario LORENZI, Nicolas SPINELLI, Jean-Louis DEDIEU, Anthony MALVAULT.

**Membres suppléants :** Marcel CAMO, Alain DUCRUET, Martine FERRERO, Solange BERNARD, Estelle GIORGIO.

#### CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**Membres titulaires :** Yves JUHEL, Jean-Mario LORENZI, Nicolas SPINELLI, Jean-Louis DEDIEU, Anthony MALVAULT.

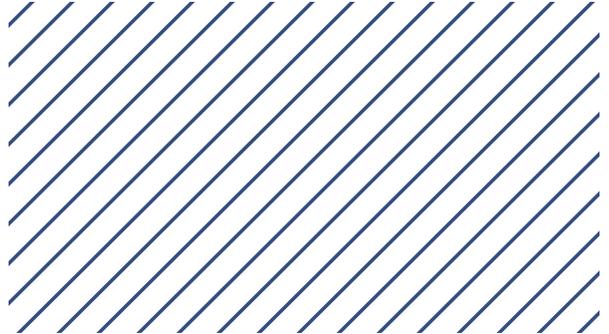
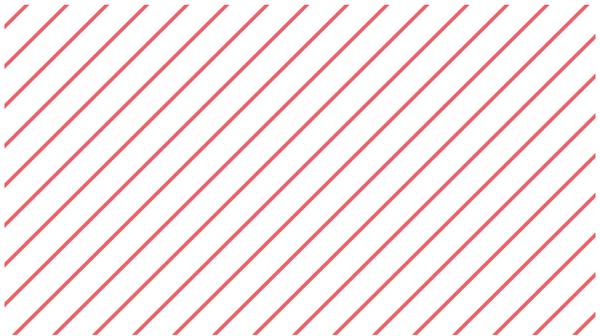
**Représentants des associations :** Frédérique LORENZI, Marc JASSET, Andreia ALVES DE FREITAS.

**Membres suppléants :** Marcel CAMO, Alain DUCRUET, Martine FERRERO, Solange BERNARD, Estelle GIORGIO-REVERDIAU.

#### FINANCES ADMINISTRATON GÉNÉRALE ET PERSONNEL

**Vice-Présidents :** Daniel ALBERTI, Jean-Pierre VASSALLO

**Membres :** Yves JUHEL, Gabrielle BINEAU, Éléonore PATERNOTTE, Alain DUCRUET, Patricia LORENZI, Véronique BATONNIER, Christophe BRUNENGO, Richard COLSON, Bernard TAPIERO, Alexandre FREU, Colette BENOUAHAB, Audrey ROSSI, Sébastien VASSALLO, Myriam PASTORELLI, Dominique TALIERCIO, Gabriel AMORETTI, Karim LANDAIS, Aurélia SOMAZZI, Anne-Marie ARSENTO-CURTI, Jean-Claude SACHIER, Louise TURMEL, Daniel ALBERTI, Brigitte BRESCE, Jean-Marie GALLO, Guillaume FOSSAT, Cécilia SOTTO, Jean-Louis GIOANNI, Brigitte DUBAR, Chantal NARICE.



# MERCI À TOUS !

Pour votre solidarité, vos dons et votre mobilisation après le passage de la tempête Alex.

Merci aux **bénévoles, prestataires et agents territoriaux** pour leurs actions sur le terrain dans la gestion de cette catastrophe.

